3e ANNÉE. — TOME II. N° 8 NOVEMBRE 1881

LA CONSTRUCTION LYONNAISE

REVUE MENSUELLE

DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PRIVÉES

— ARCHITECTURE ET TRAVAUX PUBLICS —

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR UN AN

France, Algérie, Alsace-Lorraine. . . . . 12 fr.

ETRANGER LE PORT EN SUS

ADMINISTRATION : RUE GENTIL, 4, A LYON

Imprimeur-Gérant : PITRAT Aîné

LES ANNONCES SONT REÇUES EXCLUSIVEMENT

à l'Agence de Publicité, 14, rue Confort, à Lyon

Obligations Hypothécaires 5 0/0

DES

CHEMINS DE FER

DE

L'ÉTAT SERBE

Remboursables à 500 fr. en 50 ans

RAPPORTANT NET 25 FRANCS EN OR

PAYABLES PAR SEMESTRE EN JANVIER ET JUILLET

SOCIÉTÉ

DE

L'UNION GÉNÉRALE

SUCCURSALE DE LYON

Rue de la République, 16

CÈDE CES OBLIGATIONS AU PRIX DE

432 fr.

Jusqu'au 30 novembre inclus

CRÉDIT PROVINCIAL

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 12,500,000 francs

Paris. — Siège social, 7, rue Drouot, — Paris

AGENCE DE LYON

35, rue de la Bourse, 35

La Société bonifie actuellement :

3 0/0 pour les Dépôts à vue.

4 1/2 à six mois.

5 0/0 à un an et au delà.

Exécution de tous Ordres de Bourse

VITRAUX D'ÉGLISES ET D'APPARTEMENTS

PAGNON-DECHELETTES

Rue de Franklin, 56. — Maison fondée en 1850

VENTE DE MATÉRIAUX DE DÉMOLITIONS

Poutres, Solives, Tras de toute dimension, Chevrons pour toiture et charpente, Planches, Croisées, Portes palières, Portes d'alcôves, et de séparation, vitrées et autres, Fermetures, Escaliers tournants, Tuiles Briques, Carreaux, Carriches, Parquets, Lames de plancher, Cheminées de marbre et pierres polies, Bois à brûler en grande quantité. — Prix modérés.

S'adresser à M. CAVARNIER, 5, rue Laurencin ou à l'Entrepôt, 53, rue Delandine, LYON

ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL

COURS DE DESSIN DE LA MARTINIÈRE

UTILE AUX PEINTRES

ARCHITECTES, SCULPTEURS, INSTITUTEURS, INGÉNIEURS, MÉCANICIENS

Par MM. BARQUI ✠ A. et Van DOREN ✠ A. architectes

PROFESSEURS A L'ÉCOLE LA MARTINIÈRE

Comprenant : PERSPECTIVE PRATIQUE, TRACÉ DES MACHINES, TRACÉ DES OMBRES, LAVIS PERSPECTIVE, LINÉAIRE, PROJECTION, DÉTAIL DE MACHINES, etc.

Cours en deux années, 2 volumes de texte et 50 planches. — 1re année, texte et 19 pl. 15 fr. — 2e année, texte et 30 pl. 20 fr. Les deux années ensemble 25 fr. — Représentant en ouvrages analogues 150 fr.

L'ÉCOLE LA MARTINIÈRE A REÇU LA MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION DE 1878

Usine à Vapeur, 80, rue Cuvier, Lyon-Brotteaux

FABRIQUE D'ABAT-JOUR

ANCIENNE MAISON CHABANON. B. S. D. G.

SIGONNEZ & MICHEL

SUCCESSEURS

Systèmes d'Abat-Jour avec Cordes

Tiges en fer, Arrêts mobiles en fer, Arrêts fixés dans le bas pour les garantir des vents.

BOITES AUX LETTRES

13, rue Cuvier (Brotteaux). — 41, rue de l'Hôtel-de-Ville. — 19, place Bellecour

La Maison se charge de toutes les Fournitures et Réparations

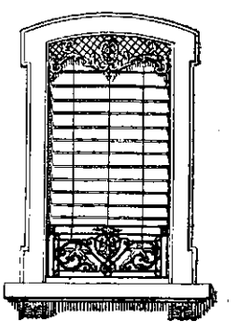

FABRICATION DE CRICS, D'ECHELLES, D'ENGIN

ET DE CABESTANS GARANTIS

RAVIER

LYON. — 76, rue Cuvier. — LYON

Spécialité de CRICS à CROCHET et de PRESSES A FOIN

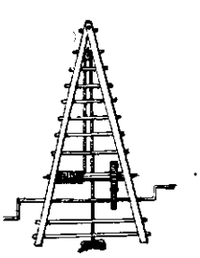

CRICS SIMPLE ENGRENAGE						CRICS DOUBLE ENGRENAGE						ÉCHELLES D'ENGIN ET CABESTAN			
nos	kil.	fr. c.	nos	kil.	fr. c.	nos	kil.	fr. c.	nos	kil.	fr. c.	nos	haut.	fr. c.	
1	1,000	35 »	5	5,000	110 »	1	4,000	120 »	4	7,000	170 »	1	5 m.	360	Ces prix ne s'appliquent qu'à la ferrure, le bois et en plus. Les coussinets sont tout en fer.
2	2,000	50 »	6	6,000	120 »	2	5,000	135 »	5	8,000	180 »	2	7 m.	400	
3	3,000	60 »	7	7,000	130 »	3	6,000	150 »	6	10,000	190 »	3	8 à 9	450	
4	4,000	90 »													

MOSAIQUES FRANÇAISES

E. AILLAN

Lyon, quai des Brotteaux, 3

Carrelages en terre cuite de toutes couleurs
Spécialité de Carriches d'Orange et de Marseille
Produits céramiques Lithoïdes

Carreaux de Faïence
et Vernis divers pour revêtements Briques creuses
Plâtre du Midi.

ANCIENNE MOUTON-CHARREL

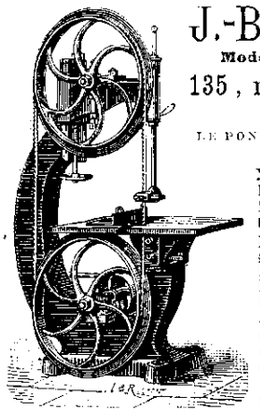

J.-B. MOUTON

Modeleur-Mécanicien

135, rue Molière, 135

EN FACE
LE PONT DE L'HOTEL-DIEU

Construction pour la Mécanique et le Bâtiment Fumisterie, Robinetterie, Filature, Agence de Métiers de soierie et d'apprêtage, spécialité d'Engrenage en tout genres, Entretien d'Usines pour la denture en bois, Construction de Moulin a eau, à vapeur, Travaux d'Art et d'Invention à échelle réduite et tout ce qui concerne la Menuiserie et le Modelage à des prix très modérés.

CARTONS BITUMÉS & FEUTRES ASPHALTIQUES

POUR TOITURES

MEILLARD (A.-R.) FABRICANT
LYON, 34, cours Lafayette-Prolongé (Cité), LYON
BOITE, 4, RUE GROLÉE

L'ASSURANCE FRANÇAISE

COMPAGNIE ANONYME A PRIMES FIXES CONTRE LES

ACCIDENTS

ET LE CHOMAGE

Siège social à Paris : 6, boulevard des Italiens

Capital : **DOUZE MILLIONS** de francs

Assurances individuelles de toute nature ;
Assurances des patrons contre leur responsabilité civile ;
Assurances contre les accidents causés par explosion des appareils à vapeur ;
Assurances des chevaux et voitures ;
Assurances individuelles spéciales des voyageurs de chemin de fer, bateaux à vapeur.

MM. MISSOL et DOURON, directeurs particuliers à Lyon, 30, rue de la République.

FABRIQUE
D'ABAT-JOUR
SYSTÈME
MÉTALLIQUE
GARANTI
des
COUPS
DE
VENTS

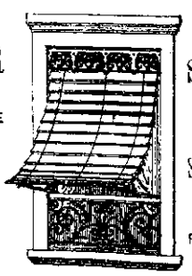

FABRICATION
DE
STORES
EN BOIS
De toutes largeurs

STORES d'ÉTOFFE

GROS ET DÉTAIL

RÉPARATIONS
En tous genres

A. CHARMAT, 132, avenue de Saxe. — LYON

EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS 1878, MÉDAILLE D'OR

Miroiterie, Sculpture, Décoration, Meubles d'Art

FLACHAT, COCHET & Cie

LYON

10-11, quai de la Guillotière et 4, rue Dunoir

PRODUITS SPÉCIAUX POUR VITRAGES

Glaces et Verres à Vitres, Glaces brutes de 12m/m et Verres à reliefs de 5m/m à 6m/m d'épaisseur, Dalles brutes et Dalles quadrillées pour Larmiers et Planchers lumineux Tuiles en Verre, etc., etc.

FAIENCES DÉCORATIVES

Pour revêtements de Vestibules, Salles de Bains, Cheminées, Calorifères, etc., etc.

DORURE POUR MEUBLES & BATIMENTS

GRAND DÉTAIL DE PAPIERS PEINTS

Tentures murales imperméables. — **DÉPOT DE D'INCRUSTAT-WALTON** — Décorations en relief

MAISON P. MARTIN

LYON. — Rue de l'Hôtel-de-Ville, 92. — LYON

REPRODUCTION DE TOUS LES GENRES DE DÉCORATIONS

CRETONNES ASSORTIES AUX ÉTOFFES

CHOIX CONSIDÉRABLE ET TRÈS VARIÉ DANS TOUS LES PRIX

Envoi franco de Collection d'échantillons

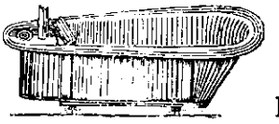

Baignoire Avrial

AVRIAL

Rue de Bourbon, 33, LYON

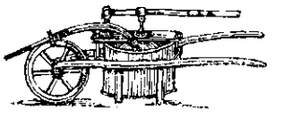

Pompe d'arrosage sur brouette

Entrepreneur de Plomberie, Zinguerie pour Bâtiments

Canalisation pour Gaz et Eau. — Installation pour Salle de Bains
Lavabo. - **Siège inodore, etc. — Pompe d'épuisement, Purin, Arrosage et Accessoires. — Robinetterie, Cuivrerie**
Ateliers : rue d'Auvergne, 13

CIMENT PORTLAND, CIMENT PROMPT

CHAUX LOURDE, CHAUX LÉGÈRE

La Maison ROBERT-BONNET fabriquant elle-même, informe MM. les Entrepreneurs, qu'elle peut leur livrer tous ces produits à des prix très avantageux.

S'adresser à Jujurieux, (Ain).

Tous nos abonnés sont nos collaborateurs; les articles et renseignements qu'ils voudront bien nous envoyer seront publiés, à leur convenance, avec leur signature ou sous le couvert de l'anonymat, après avoir été soumis à l'approbation du comité de rédaction.

JURISPRUDENCE DU BATIMENT

EXPROPRIATION. — SERVITUDE

La cession d'une partie d'immeuble qui n'a pas été atteinte par le jugement d'expropriation, et n'est entrée aux mains de l'expropriant que par application de l'article 50 de la loi du 3 mai 1841, conserve le caractère d'une aliénation de droit commun pour la partie non comprise dans l'expropriation.

En conséquence n'est pas éteinte par ce fait une servitude de vue dont était privée la partie de l'immeuble ainsi cédée.

Cette intéressante question d'expropriation s'est présentée dans les circonstances suivantes:

Aux termes d'un arrêté préfectoral du 19 juin 1880, le département de la Seine a cédé à la commune d'Arcueil la propriété de trois immeubles, situés en bordure de la Grande-Rue, à la charge de démolir les parties en saillie sur le nouvel alignement donné à cette voie.

Parmi ces immeubles se trouvait une propriété appartenant à M. Sevestre père, frappée d'expropriation et grevée sur les constructions voisines d'une servitude de vue droite s'exerçant par dix-sept ouvertures.

L'administration municipale fit démolir cette maison en totalité, après avoir pris soin de faire constater par un procès-verbal, en date du 31 mai 1880, les diverses servitudes dont elle était grevée.

M. Sevestre fit ensuite élever un mur sur la ligne séparative de la propriété communale et de la sienne. Mais la commune, propriétaire du terrain contigu, se proposant d'y faire élever des constructions, a prétendu n'avoir pas perdu ses droits de servitudes actives sur la propriété Sevestre, en vertu des dispositions de l'article 704 du Code civil, et elle a assigné M. Sevestre devant le tribunal civil, de la Seine, pour faire déclarer que sa propriété était restée grevée de la servitude de vue droite, et qu'en conséquence il serait tenu de démolir le mur qu'il avait fait élever sur la ligne séparative des deux propriétés.

M. Sevestre repoussait cette prétention en soutenant que devant le jury d'expropriation, il n'avait pas été stipulé que les parties de terrain qui ne seraientpas employées pour la route auraient un droit de vue sur le surplus de sa propriété qui n'était pas expropriée, et qu'une servitude de cette nature ne pouvait, pour exister, que résulter d'une convention formelle entre la partie expropriante et la partie expropriée; que cette convention n'étant pas intervenue, la commune d'Arcueil n'était pas fondée dans sa demande.

Sur les plaidoiries de Me Napias, avocat de la commune d'Arcueil, et de Me Ferré pour M. Sevestre, le Tribunal, conformément aux conclusions de M. Quesnay de Beaurepaire, substitut, a rendu le jugement suivant:

« Le Tribunal,

« Attendu qu'il est reconnu, dans l'espèce, que la partie d'immeuble au profit de laquelle est réclamée la servitude de vue sur le terrain de Sevestre n'a point été atteinte par le jugement d'expropriation;

« Qu'elle n'est entrée aux mains de l'expropriant que par application de l'article 50 de la loi du 3 mai 1841, qui permet à l'exproprié de requérir la dépossession totale de son bâtiment dans les cas qui y sont indiqués; que la cession consentie en cette circonstance conserve le caractère d'une aliénation de droit commun pour la partie non comprise dans l'expropriation;

« Que le titre dont la commune d'Arcueil-Cachan excipe contre le défendeur ne doit donc être interprété que suivant les dispositions du Code civil, et sans aucune des modifications édictées par la loi dans la matière spéciale des expropriations;

« Attendu qu'il résulte d'un procès-verbal de constat dressé avant la démolition du corps de bâtiment dont il s'agit, que le mur formant clôture du côté de Sevestre était percé de plusieurs baies ou fenêtres s'ouvrant directement et prenant jour sur la cour de celui-ci;

« Que Sevestre, en se réservant, par le contrat, un droit de passage dans l'immeuble vendu, n'a rien stipulé relativement aux baies ou fenêtres dont il s'agit; que dans l'état des choses elles doivent être considérées comme des servitudes continues constituées par la destination du père de famille, au profit de la maison qu'elles éclairaient, et caractérisées par un signe apparent et extérieur dont l'existence vaut titre au profit de l'acquéreur, à moins de clause contraire non rapportée dans la cause;

« Attendu, toutefois, que la servitude ne peut être aggravée; que si elle peut reparaître après la démolition et la reconstruction du bâtiment, elle ne doit toutefois s'exercer que dans les conditions originaires;

« Attendu qu'il n'existe actuellement aucun bâtiment à la place de celui démoli par la commune; qu'elle n'a donc aucun intérêt actuel à réclamer pour l'usage de cette servitude, qui consiste en un certain nombre de vues droites d'une grandeur déterminée, le déplacement du mur élevé par Sevestre; que ce mur ne fait présentement aucun obstacle à des vues qui n'existent pas; que l'article 706 du Code civil dispose même que les servitudes sont éteintes par le non-usage pendant trente ans;

« Sur les demandes du maire, ès-nom, d'Arcueil-Cachan et de Sevestre en dommages-intérêts;

« Attendu qu'ils ne justifient d'aucun préjudice appréciable;

« Par ces motifs,

« Dit que la partie du bâtiment vendue par Sevestre à l'Etat en vertu de l'article 50 de la loi du 3 mai 1841, et revendue ensuite par celui-ci à la commune d'Arcueil-Cachan, a droit aux servitudes de vue droite sur le terrain de Sevestre, telles qu'elles sont décrites au procès-verbal de constat de 31 mai 1880;

« Dit toutefois n'y avoir lieu à ordonner dès à présent et à défaut de la reconstruction du bâtiment démoli, le déplacement jusqu'à la distance légale, c'est-à-dire à 24 centimètres de la ligne séparative des deux propriétés, du mur élevé par Sevestre à la limite de son terrain du côté des demandeurs;

« Déclare le maire d'Arcueil-Cachan et Sevestre mal fondés dans leurs demandes en dommages-intérêts, les en déboute;

« Sur les dépens;

« Attendu que Sevestre succombe en outre sur le fond du droit;

« Condamne Sevestre en tous les dépens. »

CONGRÈS INTERNATIONAL DES ENTREPRENEURS

A LIÈGE (BELGIQUE)

Parmi les nombreuses questions discutées au congrès des Entrepreneurs de travaux publics tenu à Liège, les 24, 25 et 26 juillet 1881, nous signalons à l'attention de nos lecteurs celles qui ont fait l'objet du mémoire présenté à la deuxième section par M. R. Hargot, d'Anvers, sur la troisième partie du programme, ayant pour titre : *Des pièces à déposer avant les adjudications par*

les administrations, dans le cas d'adjudication à forfait absolu, ou dans celui d'adjudication à bordereau de prix.

Adjudications à forfait absolu. — Pour les adjudications à forfait absolu, M. Hargot demande comme condition indispensable aux entrepreneurs pour pouvoir soumissionner en parfaite connaissance de cause, d'avoir de six semaines à deux mois avant le jour de l'adjudication (suivant l'importance des travaux), communication pour examen des pièces ci-après désignées :

1° Cahier des charges bien détaillé, contenant un devis descriptif très clair et bien complet.

L'auteur du mémoire observe qu'il ne demande simplement qu'un cahier des charges avec devis descriptif bien complet, sans métré ni détail estimatif, pour la raison que l'adjudication constituant un forfait, ces pièces deviennent inutiles du moment que l'administration ne les garantit pas, et que, dans le cas contraire, l'adjudication n'est plus un forfait, mais bien une entreprise à bordereau de prix. Il ajoute que beaucoup de procès proviennent de ce que l'entrepreneur a été induit en erreur par le métré ou le détail estimatif, tandis que, lorsqu'un entrepreneur a six semaines pour étudier un travail ordinaire, avec un devis descriptif bien détaillé, des plans et détails bien complets, il peut établir son estimation; et si, par suite de l'importance de l'entreprise, ce laps de temps est insuffisant, les chambres syndicales peuvent, dès la première annonce de l'adjudication, demander une prolongation de délai pour l'examen des pièces.

2° Les plans généraux de détail, épures et profils nécessaires à l'exécution des travaux jusqu'à leur complet achèvement.

M. Hargot demande que les plans et détails déposés avant l'adjudication soient bien complets et permettent d'exécuter les travaux et de les terminer sans avoir besoin d'autres détails, car lorsque tous les détails d'exécution ne sont pas déposés avant l'adjudication, l'entrepreneur est souvent induit en erreur sur certaines parties de son travail par l'insuffisance des renseignements donnés par les plans d'ensemble. La remise tardive des dessins de détail occasionne aussi à l'entrepreneur des retards et des pertes de temps qui lui sont préjudiciables lorsqu'il est ensuite obligé, s'il veut hâter l'achèvement de son travail, de traiter précipitamment avec ses fournisseurs, et, par suite, de payer plus cher.

3° Détail du mouvement des terres et tableau des sondages indiquant la nature et les profondeurs des divers terrains rencontrés.

M. Hargot demande que les administrations soient responsables des indications qu'elles donnent sur la nature du sol. En effet, les ingénieurs ou architectes doivent faire les sondages nécessaires avant d'établir leurs projets; ils ont à leur disposition tous les moyens de s'assurer de la nature du sol et doivent, par conséquent, en prendre la responsabilité, d'autant mieux qu'on ne peut demander à un entrepreneur de faire les sondages pour s'assurer de la nature du sol? autant lui demander d'établir le projet.

Enfin, si pendant l'exécution des travaux il est reconnu que le sol ne répond pas à ce que les états de sondages ont indiqué, ou s'il arrive que les fouilles doivent être descendues plus bas que les prévisions du projet, l'entrepreneur doit être admis à réclamer, d'autant plus qu'il lui faut le plus souvent modifier les moyens d'exécution des travaux.

4° La nature des matériaux à employer spécifiée bien clairement et, au besoin, des échantillons en nature.

M. Hargot voudrait que dans les cahiers des charges les lieux de provenance des matériaux ne soient indiqués qu'à titre de renseignements, et que l'on admît les matériaux provenant d'autres localités ou usines dont les produits seraient reconnus identiques ou meilleurs.

Par l'insertion de cet article dans les cahiers des charges, le monopole qui peut exister pour certains produits se trouverait aboli.

Adjudications à bordereau de Prix. — Pour les adjudications à bordereau de prix, M. Hargot ne demande le dépôt des pièces que trois semaines avant l'adjudication. Ces pièces seront les mêmes que pour l'adjudication à forfait absolu, avec l'addition au devis descriptif d'un bordereau de prix bien complet avec une analyse des prix et un détail estimatif, ce qui permettra dans bien des cas à l'entrepreneur de se rendre compte de la valeur des prix portés au bordereau.

En ce qui concerne les quantités portées au détail estimatif, pour éviter l'interprétation donnée par certaines administrations aux articles des cahiers des charges qui met les entrepreneurs à leur entière discrétion, et, par suite, éviter les discussions et les procès qui résultent souvent de fausses interprétations, il suffirait d'insérer au cahier des charges le paragraphe suivant :

Les quantités portées au détail estimatif ne sont qu'approximatives; elles sont données à titre de renseignement. Toutefois, l'administration ne pourra augmenter ou diminuer chacune de ces quantités de plus d'un dixième, sans indemniser l'entrepreneur, en raison de l'excès de travail ou de fournitures auquel il se trouve ainsi obligé, ou de la portion de bénéfice sur laquelle il a eu le droit de compter et dont il se trouve privé.

Il existe également dans les bordereaux du prix, des prix que l'administration prétend n'appliquer que dans certaines circonstances, tandis que l'entrepreneur soutient qu'ils doivent l'être dans d'autres cas. Ainsi, par exemple, telle taille de pierre sera payée comme moulure et telle autre comme demi-moulure; telle maçonnerie comme étant ou n'étant pas un travail de sujétion, etc.

Pour éviter toute interprétation dans l'application des prix, les bordereaux devraient contenir des notes indiquant dans quels cas tel prix est appliqué, ce que l'on considère comme moulure ou demi-moulure, comme travail ordinaire ou de sujétion, ce qui sera payé à l'heure, au mètre carré ou au mètre cube, etc.

CONCOURS

CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE A GRANVILLE

Le maire de la ville de Granville a l'honneur de prévenir MM. les architectes qu'un concours pour la confection des plans et devis qui devront sevir à la construction d'un groupe scolaire dans le quartier Saint-Paul, de cette ville, sera ouvert pendant deux mois et demi, à partir du 12 novembre présent mois.

Une somme de deux mille francs sera distribuée en prime aux auteurs des plans et devis qui en auront été jugés dignes, par les jury spécialement chargé de l'examen de ces travaux.

Les plans et devis devront être déposés à la mairie de Granville, le 28 janvier 1882 au plus tard.

Le programme de ce concours sera immédiatement envoyé à MM. les architectes qui en feront la demande à la mairie de Granville.

CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE A THONON

La municipalité vient de mettre au concours la construction du groupe scolaire de cette ville. Il y aura trois prix : un de 3,000 francs ; un de 1,500 francs, et un de 1,000 francs.

Le concours sera clos le 31 décembre prochain.

CONSTRUCTION D'UN COLLÈGE COMMUNAL DE JEUNES FILLES A SAUMUR

L'établissement à construire devra contenir 250 élèves dont 102 externes.

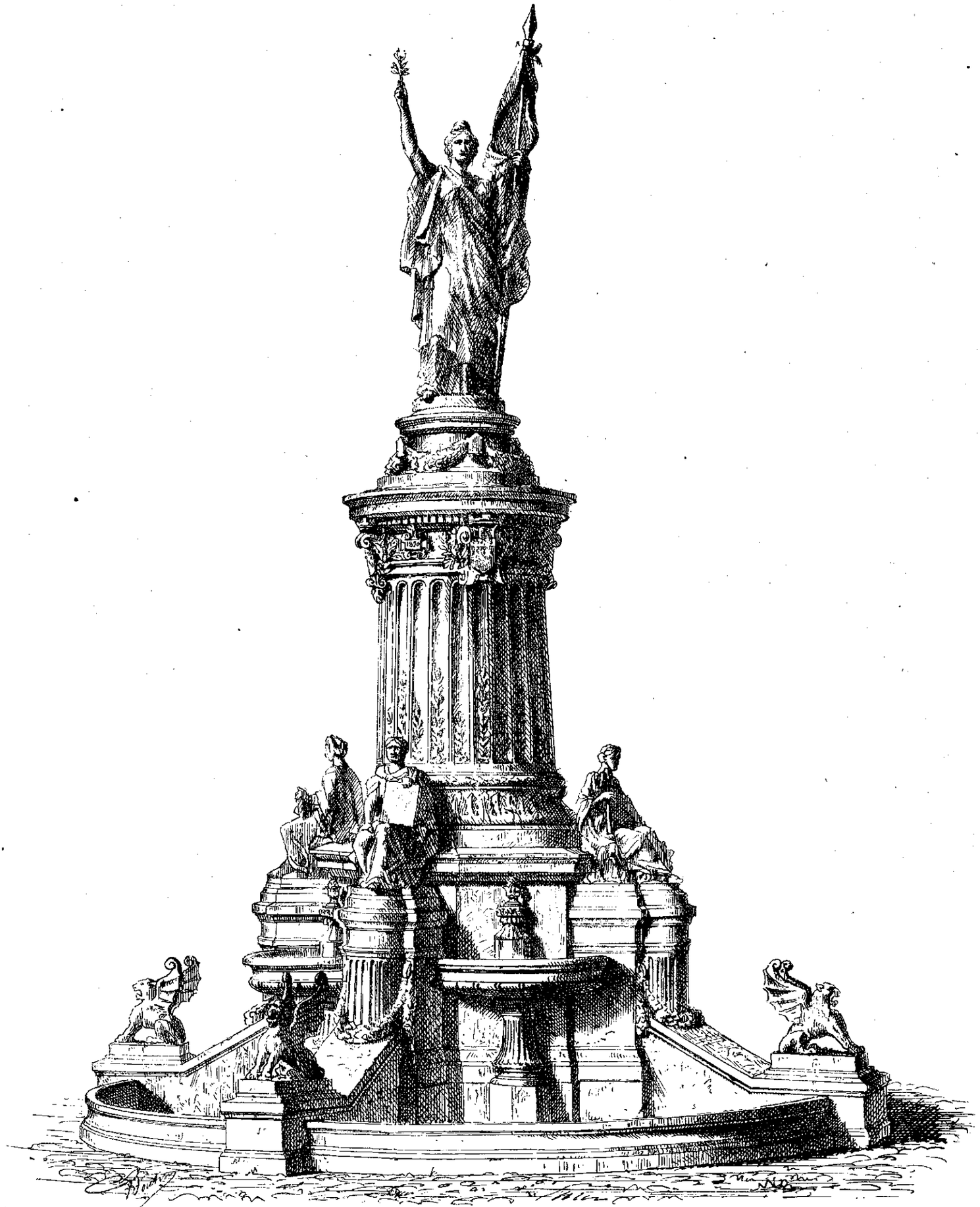

MONUMENT DE LA RÉPUBLIQUE A LYON, (2e CONCOURS). DEUXIÈME PRIX : MAQUETTE DE MM. FONTAN, STATUAIRE, SANLAVILLE, ARCHITECTE, MARTIN, ORNEMANISTE.

Dessin d'après une photographie de M. ARMBRUSTER

Trois primes seront décernées :

Le projet classé premeir recevra 2.000 fr. — Le deuxième, 1.000 fr. — Le troisième, 5.000 fr.

Le chiffre de la dépense n'est pas fixé. Faire connaître ce chiffre, sans devis détaillé.

Chaque concurrent pourra se procurer un exemplaire du programme et un plan général indiquant la situation du terrain, ses abords et ses différentes cotes de hauteur, en faisant la demande de ces pièces à la mairie de Saumur.

Le maire, J. COMBIER

EXPOSITION DE BORDEAUX

— RÉSULTATS —

Sur l'ensemble des projets présentés, trois seulement ont été jugés par le jury, dignes d'une récompense :

Le numéro 1 a été attribué au projet *Progrès*, qui a reçu le prix de 1,500 fr. Ce projet est dû à M. Alexandre Aïvas, architecte à Paris.

Le numéro 2 a été attribué au projet *Honneur et Patrie*, et a reçu le prix de 500 fr. Il est présenté par M. Gallet, de Bordeaux, et a pour auteur, M. Boulanger, architecte à Paris.

En outre, une mention honorable a été accordée au projet *Sans malice*, dû à MM. Kern et Duprat, architectes à Bordeaux.

CROUPE SCOLAIRE DE LA VILLE D'AMIENS

— RÉSULTATS —

ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

1er prix et exécution, projet portant la devise *Speranza*, à M. Emile Ricquier, architecte à Amiens.

2e prix : 2,000 fr. (*Un écusson d'or au lion de gueule*), à M. Latour, architecte à Paris, rue du Montparnasse, 41.

3e prix : 1.000 fr. (*Improbus*). M. Boutin, architecte, à Lyon.

4e prix : 500 fr. (*Ad hoc*) M. Henri Moncorger, architecte à Lyon.

Mentions honorables

1er (*Labora semper*), M. Pompée, architecte, à Paris.

2e (*Tout Picard que j'étais, j'étais un bon apôtre*). MM. Boudin, architecte à Paris ; et Chout, architecte à Saint-Germain-en-Laye.

3e (*Enseignement*). M. Planque, architecte à Paris.

ÉCOLE DES FILLES

1er prix et exécution (*Recto cursu*). M. Massenot, architecte à Amiens.

2e prix. Le jury a trouvé qu'il n'y avait pas lieu de décerner le deuxième prix.

3e prix. (*Mens sana*). M. Pompée, architecte à Paris.

4e prix (*Pique-Hardi*), M. Fernand Rattier, architecte à Amiens.

Le jury a trouvé qu'il n'y avait pas lieu de décerner de mention honorable.

C'est un nouveau succès remporté par notre École des Beaux-Arts, que nous sommes d'autant plus heureux d'enregistrer que l'un des d'eux lauréats lyonnais, M. Boutin, qui a obtenu le troisième prix, est un de nos collaborateurs.

MAISON DE M. BOCUZE

M. RIVIÈRE, Architecte

Nous donnons pages 88 et 89, deux motifs d'une maison, quai de la Guillotière, 3, à Lyon.

Le couronnement des fenêtres du premier étage, avec les élégantes consoles qui le supportent et le riche cartouche qui le décore et le chapiteau de la colonne placée dans l'allée.

Cette colonne est en pierre de Hauteville lustrée ; le chapiteau, de même pierre, orné de feuilles et de fruits, est d'une grande originalité et d'un heureux effet.

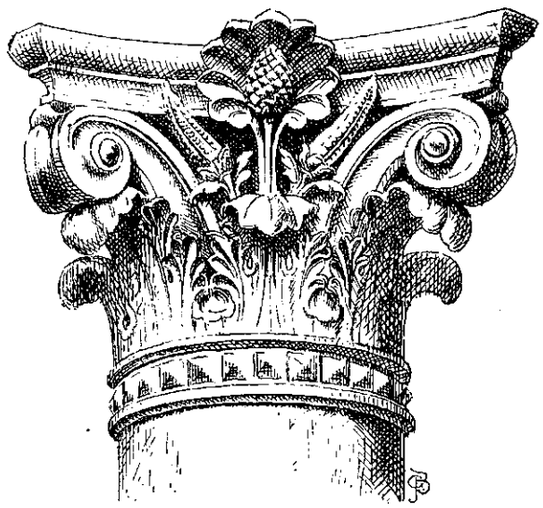

Ces travaux ont été exécutés par M. Miaudre, sculpteur, sur les dessins de M. Claudius Rivière, architecte.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL. — SECTIONS A ÉTABLIR SUR LE SOL DES VOIES PUBLIQUES

Paris, 17 octobre 1881

Monsieur le préfet, l'administration supérieure a été consultée sur la question de savoir si une omission n'aurait pas été commise dans le cahier des charges-type relatif à la concession des chemins de fer d'intérêt local, lequel ne renferme aucune prescription fixant les conditions à imposer pour l'établissement des parties desdits chemins qui empruntent les voies publiques.

C'est avec intention que le conseil d'État a retranché du cahier des charges-type, préparé par l'administration, les dispositions relatives aux sections de lignes d'intérêt local à établir sur le sol des voies publiques ; il lui a paru préférable d'insérer dans le règlement d'administration publique prévu par l'art. 38 de la loi du 11 juin 1880 l'article 57 ainsi conçu : « Les dispositions du présent règlement sont applicables aux chemins de fer d'intérêt local sur les sections où ces chemins de fer empruntent le sol des voies publiques, sans préjudice de l'application de l'ordonnance du 15 novembre 1846, » et de reporter au cahier des charges type pour la concession des tramways les dispositions qui s'appliquent spécialement à ces dernières voies ferrées.

Il est néanmoins permis de se demander s'il n'y a pas là une lacune. Afin de prévenir les difficultés qui pourraient se produire lorsqu'une ligne d'intérêt local devra emprunter une ou plusieurs voies publiques, j'estime qu'il conviendrait d'insérer dans le cahier des charges concernant la concession de cette ligne les articles du cahier des charges type des tramways qui pourront y être applicables, et qui portent notamment les numéros 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 et 15. Les cinq premiers numéros de ces articles pourraient être intercalés entre les articles 19 et 20 du cahier des charges des chemins de fer d'intérêt local ; les deux suivants (12 et 13), entre les articles 29 et 30 ; enfin le dernier viendrait après l'article 32.

Je vous prie de m'accuser réception de la présente circulaire, dont j'adresse une ampliation à M. l'ingénieur en chef de votre département.

Recevez, etc. *Le ministre des travaux publics,*
SADI CARNOT.

SERVICE D'INCENDIE

Depuis quelques années on se préoccupe à juste titre des améliorations à apporter dans les différents appareils servant à combattre les incendies.

Aujourd'hui dans presque tous nos monuments publics, un service spécial est établi, et de nombreux robinets sur lesquels sont ajustés des boyaux en cuir permettent de circonscrire rapidement le foyer de l'incendie, et, souvent, de s'en rendre maître sans le secours des pompes de la ville.

Parmi les appareils employés pour ce service dans l'intérieur des bâtiments, il en est un, dû à M. Berlie, plombier-mécanicien, dont les avantages nous paraissent assez grands pour les faire connaître à nos lecteurs.

Cet appareil se compose d'un placard en fonte renfermant une vanne en bronze destinée à ouvrir et à fermer l'arrivée de l'eau.

Nous donnons ci-dessous la coupe de l'appareil, la vue du placard fermé et (fig. 1) le trou de l'intérieur des robinets actuellement en service pour permettre de rétablir la comparaison.

Il est facile de voir, au point de vue des frottements, les avantages que présente le système de M. Berlie sur l'ancien système.

Dans ce dernier (fig. 1), la marche de l'eau offre de grandes difficultés; celle-ci, après avoir fait son entrée dans l'appareil suivant la flèche D, vient se heurter perpendiculairement contre le clapet et, par suite, est obligée de se répandre dans la couronne F pour se rendre à son départ A.

Ces différents angles ralentissent sa marche et nuisent considérablement à sa projection. En second lieu, la construction de ces robinets ne permet pas d'employer une vis de pression H, suffisamment forte pour ne pas avoir à craindre les ruptures; le moment du serrage du clapet étant le moins favorable, puis qu'il n'y a plus que quelques filets de la vis engagée dans l'écrou.

La fermeture qui se fait par une potence devient presque impossible à la main sous une pression de trois atmosphères, la résistance contre le clapet (trente-six kilogr. environ étant trop grande pour être vaincue facilement.

Dans l'appareil de M. Berlie, ces inconvénients n'existent pas.

Le clapet *a* dégage complètement l'orifice et vient se loger en *a'* lorsque le volant est mis en mouvement, l'eau a donc à parcourir le tracé de la flèche *b*, où elle ne rencontre aucun obstacle et trouve partout une section au moins égale au branchement d'amenée C.

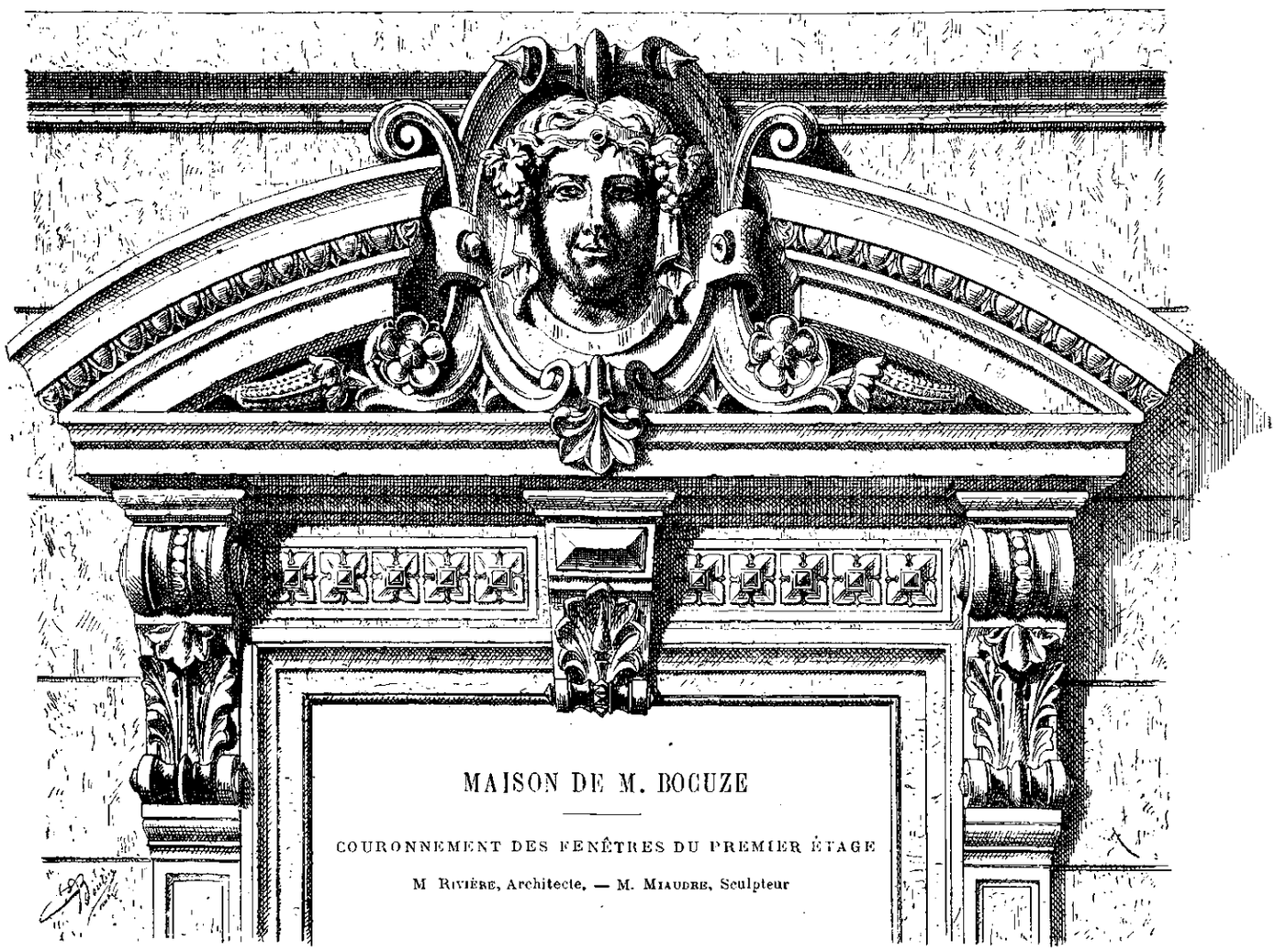

MAISON DE M. BOCUZE

COURONNEMENT DES FENÊTRES DU PREMIER ÉTAGE

M RIVIÈRE, Architecte. — M. MIAUDRE, Sculpteur

Le coude est suffisamment arrondi pour que les pertes des charges ne soient pas trop à considérer.

La vis de pression est forte; au moment du serrage l'écrou *d* est encore complètement engagé dans la vis *e*; la fermeture s'opère par un volant de 0,16 de diamètre qui, par conséquent,

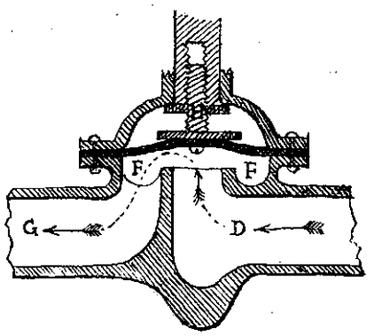

Fig. 1 : *Intérieur du Robinet actuellement employés.*

offre toujours une prise facile et un bras de levier suffisant pour pouvoir agir sans un déploiement de force extraordinaire.

La presse étoupe, seul susceptible de réparation peut se refaire sans que l'on soit obligé d'arrêter l'eau, en ayant soin toutefois de descendre le clapet sur son siège *g g'*,

FACE

Cet appareil est, comme construction, très simple, très solide et facilement démontable.

A l'état de repos, il est fermé par une porte A portant l'inscription: « Secours contre l'incendie, » plus un numéro d'ordre et une flèche indiquant la manière de tourner le volant pour ouvrir et pour fermer, et, enfin, la marque du constructeur.

Il nous a paru intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs la comparaison de ces deux systèmes, persuadés que les

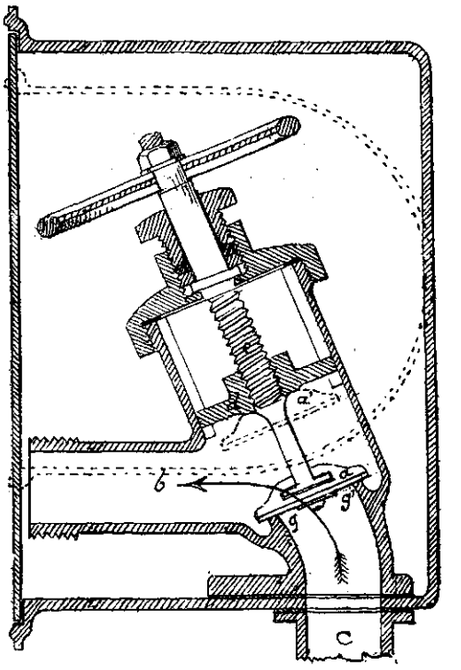

COUPE

avantages que présente celui de M. Berlie le feront appliquer à toutes les installations nouvelles.

ÉCLAIRAGE, CHAUFFAGE ET FORCE MOTRICE

PAR LE CAZ ATMOSPHÉRIQUE PRÉPARÉ A DOMICILE

Jusqu'à présent, les châteaux, villas et établissements industriels ou autres, éloignés des grands centres, ont été privés d'un éclairage convenable par les difficultés ou l'impossibilité d'installer le gaz de houille.

Cette question, qui depuis longtemps préoccupe les hommes d'initiative et de progrès, n'a sérieusement été résolue que ces dernières années, par la préparation du gaz atmosphérique, système Varloud, mis en exploitation par la maison A. Gourd, de notre ville.

Outre les applications déjà faites par cette maison, elle a installé dans ses ateliers, 18, rue Dugas-Montbel, des appareils démontrant le fonctionnement pratique du système et le peu de place occupé.

A notre époque, où la nécessité d'un moteur à domicile, de même que le chauffage et l'éclairage sont devenus indispensables, la question ne pouvait être mieux résolue que par ce mode de fabrication.

Produire chez soi, à sa volonté, sans grands frais d'installation, un gaz d'éclairage sous pression facultative et complètement uniforme, pouvant être brûlé par les appareils d'éclairage et de chauffage ordinaires; pouvant être utilisé comme moteur par toutes les machines à gaz connues, possédant un pouvoir éclairant et calorifique bien supérieur à celui du gaz de houille, c'est remplir complètement le but proposé pour l'éclairage, le chauffage et la force motrice à domicile.

Notre gravure montre une installation complète consistant en un aspirateur d'air, un carburateur et un treuil à contrepoids qui

en est le moteur. Mais lorsque l'on dispose d'une conduite d'eau, une petite roue à augets remplace avantageusement le treuil. La dépense d'eau est insignifiante et la marche de l'appareil est complètement automatique.

En résumé, le système dont nous parlons ne nécessite aucune surveillance soutenue ; il suffit de faire manœuvrer les robinets en temps convenable par le premier venu, et la combustion complète du gaz évite toute émanation contraire à l'hygiène. etc.

A l'appui de ce qui précède, nous citerons quelques-unes des installations qui ont été faites :

Comme complément, nous ferons connaître incessamment une création nouvelle de la maison Gourd, pour l'allumage instantané et automatique de tous les becs d'un établissement, en supprimant toute cause d'incendie, etc., etc., ainsi qu'un nouvel appareil domestique pouvant être installé même dans les plus petits appartements, vu la simplicité qui le caractérise.

LÉPINETTE ET RABILLOUD
Ingénieurs

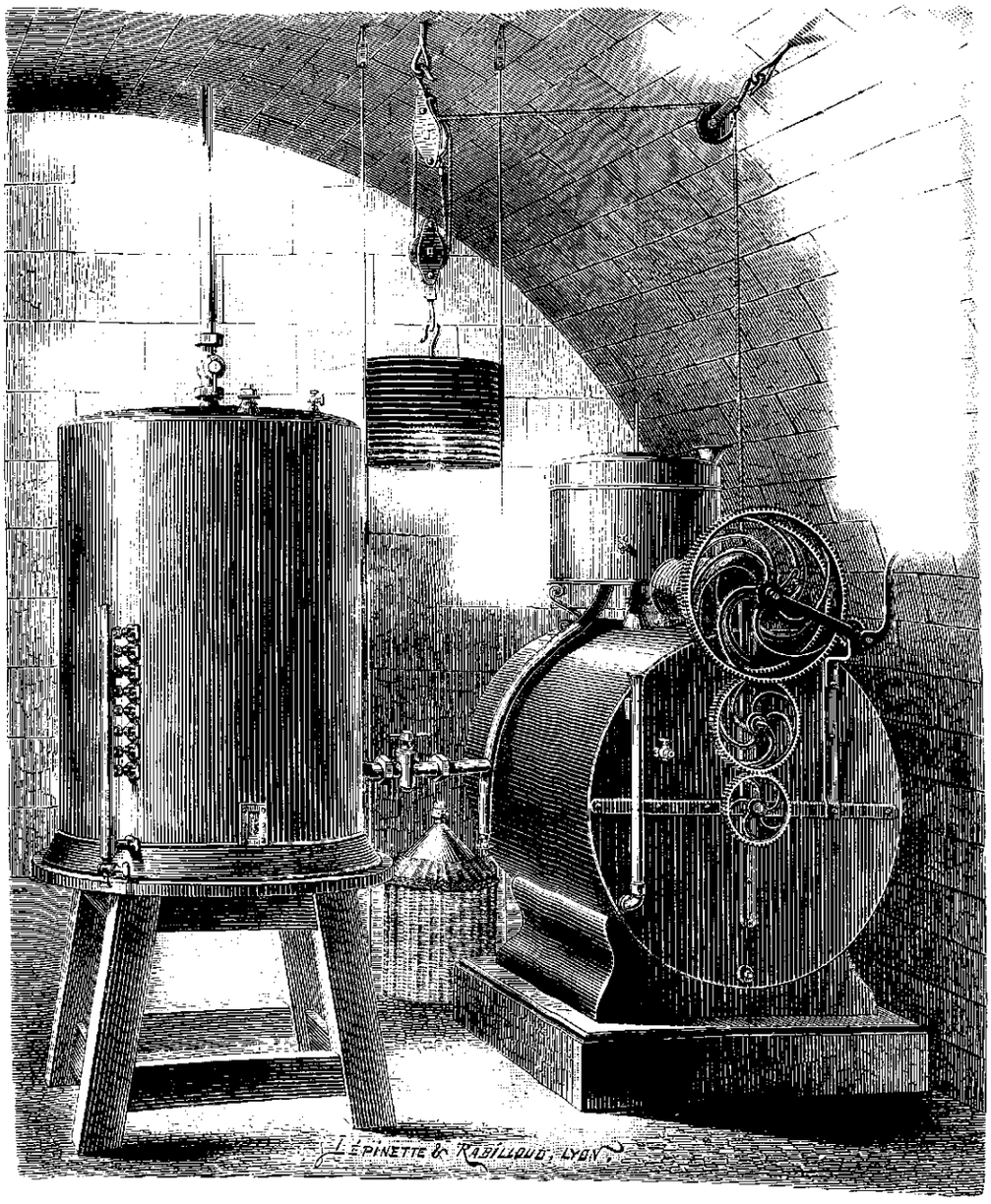

INSTALLATION COMPLÈTE D'UN APPAREIL A GAZ. — A. GOURD, mécanicien à Lyon

Chez MM. les architectes Cristot, Bissuel, Moreau et Boiron, de Lyon, Pardon, buffet de la gare à Belleville-sur-Saône ; Ingold, château, Lyon Saint-Claire ; Gerbod, hôtel, Montalieu-Vercieu (Isère) ; Dufour frères, hôtel à Montreux (Suisse) ; Monet et Cie, usines de produits chimiques, La Plaine, près Genève ; André, hôtel, parc Saint-Maur, Paris ; Tournier fils, manufacture, Morez-du-Jura ; Lacroix, ingénieur à Paris ; Anselme, ingénieur à Paris ; Boutet, ingénieur à Paris.

AVIS & RENSEIGNEMENTS DIVERS

Enquête. — Enquête ouverte le 26 novembre 1881 sur un projet d'échange de terrains intervenu entre la Ville et la Compagnie du gaz de Lyon en vue du déplacement de la rue des Moulins-à-Vapeur, dans la presqu'île de Perrache.

Tunnel en Angleterre. Après sept années de travaux considérables, le grand tunnel percé sous le fleuve Severn en Angleterre vient d'être achevé, les communications sous-fluviales sont maintenant établies entre les deux rives, celle de l'ouest de l'Angleterre et celle du pays de Galles. Le tunnel de la Severn, que traversera une voie ferrée, abrègera beaucoup le trajet entre Bristol et Newport, en même temps qu'il facilitera les relations entre Bath, Exeter, les villes des comtés de Somerset, de Devon, de Cornouaille et tout le sud de la principauté de Galles.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons la mort, après une longue maladie, de M. P.-A. Bailly fils, architecte à Lyon, à peine âgé de trente-trois ans. On sait que depuis longtemps il avait pris en main la question de l'abolition des servitudes militaire et grâce à son énergique persistance, elle recevra bientôt une solution.

NOMINATIONS

Par décret du 20 octobre, ont été nommés ingénieurs ordinaires des ponts et chaussées de 3me classe, pour prendre rang à dater du 1er novembre 1881, les élèves ingénieurs hors concours dont les noms suivent :

MM. Clarard, Voisin, de Labrosse, Clavel, Delure, Legouëz, Leloutre, Monet, Dardenne, Homolle, Faure, Robert, Guibert, Michel, Pavie, Vezin, Lebert, Bachy, Batard-Razelière, Préverez, Régimbeau, Fouan, Devos, Mallié, Frossard, Manot, Breton, Guïotton, Leforestier, Lion.

PUBLICATIONS NOUVELLES

La Vie privée des Anciens, par M. Réné Ménard, illustré d'après les monuments antiques, par M. Cl. Sauvageot. Les tomes I et II viennent de paraître. Premier vol. *Les peuples de l'Antiquité*, 1 vol. in-8 de 634 p. et 722 fig.; 30 fr. — Deuxième vol. *La Famille dans l'Antiquité*, 1 vol. in-8, de 508 p. et 815 fig. : 30 fr. L'ouvrage formera 4 vol. — Veuve A. Morel et Cie, éditeurs, 13, rue Bonaparte, Paris.

Manuel des Lois du Bâtiment élaboré par la Société centrale des Architectes, Deuxième édition, revue et considérablement augmentée. Deux forts volumes grand in-8 colombier sur beau papier. Prix broché : 40 fr. — Librairie Ducher et Cie, 51, rue des Écoles, Paris.

L'*Alliance des Arts*, journal des Artistes, paraissant le samedi. Un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. 50; trois mois, 3 fr. On s'abonne, 3, rue Suger, à Paris.

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Clôture, cours de la Liberté, 36, et rue Servient. M. Dufier, par M. Guichard, cours de Brosses, 12. — Maison sur cour, 18, rue Sainte-Elisabeth. M. Brun. — Maison, rue du Pensionnat, par M. Brizon-Barbier, place Vendôme, 2. — Maison, 21, rues de Marseille et Jangot, 2. M. Thivolle-Rouget, par M. Berthelet, arch., 5, rue Gentil. — Maison, 29, rue d'Enghien. M. Boissenier, par M. Berthelet, arch., 5, rue Gentil. — Maison sur cour, 31, rue du Nord. M. Guetton-Dangon. — Exhaussement, 78, rue Bugeaud. M. Gigot. — Maison, 59, rue de Précy. M. Day, quai des Brotteaux. — Exhaussement, 30, rue Moncey et rue Villeroi, 26. M. Gay, par M. Geneste, arch., quai Claude-Bernard, 28. — Maison sur cour, 7, rue des Missionnaires. M. Girard, par M. Bourdeix, 11, rue Pailleron. — Maison, 94, 96 et 98, rue Dunoir. M. Achard, 92, rue Dunoir. — Maison, 105, rue Cuvier. — MM. Charbonnier et Bonnet, par M. Débat, 73, rue Cuvier. — Maison sur cour, 9, rue du Cimetière. M. Devic, 30, rue du Chariot-d'Or. — Maison et exhaussement, boulevard des Brotteaux et rue Robert. M. Guyot, rue Saint-Dominique, 4. — Maison, 17, rue Boileau. M. Huguenin. — Maison, 21, rue de Précy. M. Briffaud, 61, rue Grôlée. — Maison, 16, 18 et 20, rue d'Alger. M. Satre, par M. Paufique, 10, rue de la Bourse. — Exhaussement, 127, cours Lafayette. M. Rollet. — Maison sur cour, 56, rue Mazenod. M. Aubert. — Maison sur cour, 134, rue Pierre-Corneille. M. Bodin. — Exhaussement, 8, rue Seguin. M. Roussillon, rue Henri-Quatre, 8. — Exhaussement, rue Sainte-Elisabeth, 125. M. Rivoire-Carré. — Maison sur cour, 57, rue Tronchet. M. Silvan, 84, rue de Vendôme. — Maison sur cour, 36, cours du Midi. M. Hoffherr, par M. Bellemain, arch., 25, rue Saint-Pierre. — Maison, 7, rue Dugueslin. M. Midor, 8, boulevard du Nord. — Maison, rue de la Méditerranée. Mme veuve Peiffer. — Maison, rue de Crèqui, 13, et rue du Nord, 17. M. Roberjot. — Maison, 59, rue de Crillon. M. Chalamel-Malin, par M. Bujadoux, entrepr., cours de Brosses, 1. — Exhaussement, 37, quai Fulchiron. M. Revenu-Risser, par M. Rochon, rue de Béarn, 20. — Construction d'un cirque, 218, avenue, de Saxe, 33, rue Moncey et 169, rue Pierre-Corneille. M. Rancy, par M. Rasimi, 7, rue Vaudray. — Exhaussement, 12, rue Tête-d'Or. M. Picoulet.

TRAVAUX PARTICULIERS COMMENCÉS A LYON

1er arrondissement. — *Boulevard de la Croix-Rousse*, 84. — Hôtel particulier. Propr., M. Lombard Gérin, rue Cuvier, 2; entrepr., M. Chatoux, rue de Vauban, 23. — Toiture. — *Rue du Garet*, angle rue *du Bât-d'Argent*. — Bâtiment de rapport. Propr., et entrepr., M. Rochette, cours Lafayette, 1; arch., M. Taillandier. — Au 2e étage. — *Rue Pierre-Dupont*. — Bâtiment de rapport. M. Laloge, 7, rue Pierre-Dupont; arch., M. Taillandier; entrepr., M. Duperrier, 19, rue du Bon-Pasteur. — Rez-de-Chaussée. — *Boulevard de la Croix-Rousse*, 40. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Brunet, menuisier, 10, rue du Pavillon; et architecte; entrepr., M. Barrier, 3, rue Pailleron. — Fondations. — *Rue François-d'Assises retour Montée du Mont-Sauvage*. — Bâtiment de rapport. Propr., et entrepr., M. Duperrier, 19, rue du Bon-Pasteur. — Couvert.

2e arrondissement. — *Rue de Jarente*, 13, 15, 17. — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Martin, 49, rue Bourbon. — 5e étage. — *Place des Jacobins*. — Fontaine monumentale. Propr., la Ville de Lyon; arch., M. André, entrep., MM. Vial et Comparat, à Lyon. — *Rue Gilibert*. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Frantz; entrepr., M. Célérier, cours Suchet. — 2e étage. — *Cours Charlemagne, retour rue Schmidt*. — Groupe scolaire. Propr., la ville de Lyon; arch., M. Hirsch; entrepr., M. Grange, rue des Remparts-d'Ainay, 56. — Fondations. — *Cours Charlemagne, retour rue Ravat*. — Bâtiment pour usine. Propr., M. Satre; entrepr., M. Geneste, 57, rue de Créqui. — Couvert. *Rue Sala*, 23. — Restauration de la façade. — Propr., M. Nouvellet; arch., M. Thoubillon; entrepr., MM. Jamot et Cie, 8, rue du Plat; ciment, M. Montagnon, 5, place de la Charité. — *Cours Charlemagne*, 63. — Bâtiment de rapport., Propr., Mme Boulu; entrepr., M. Naun, 4, rue de Marseille. — Couvert.

3e arrondissement. — *Cours de la Liberté*, 6, et *quai de la Guillotière*, 5. — Construction d'un temple protestant. Propr., une Association; archit., M. André, rue de la Charité, 11; entrepr., MM. Taton, frères, cours de Brosses, 72. — Couvert. — *Avenue de Saxe, 181*. — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Renel, avenue de Saxe, 242. — Toiture. — *Rue de Cavenne*, 16 et 18. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Gailleton; arch., M. Raguenet; entrepr., M. Malterre (Guillaume), rue Palais-Grillet, 24. — Toiture. — *Cours de Brosses*, 91. — Bâtiment de rapport. Propr., et entrepr., M. Rey; arch. M. Valensaut. — Couvert. — *Rue Basse-Combalot*, 12. — Bâtiment de rap. Propr. et entrepr., M. Dumont, 8, rue de la Platière; arch. M. Feuga — Au 4e étage. — *Grande-Rue de la Guillotière*, 23. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Chevalier; arch., M. Duranson, rue Godefroy; entrepr., M. Porte, avenue de Saxe, 263. — Au 2e étage. — *Angle des rues Villeroi et Moncey*. Propr., M. Gay; arch., M. Geneste; entrepr., M. Bertrand et Bourdeix. — Au 3e étage — *Rue de Marseille*, 73. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Bolland; arch., M. Vacher, 8, place des Squares; entrepr., M Gouyon, 56, cours de la Liberté. — Au 2e étage. — *Rue Dugueslin*, 233. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Tourlonias; entrepr., M. Malterre (Guillaume), rue Palais-Grillet, 24. — Au 1er étage. — *Grande rue de la Guillotière*. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Renard; arch., M. Bernelin; entrepr., MM. Taton frères. — 1er étage. — *Rue de la Villette*, 37. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Thévenot, 100, rue de l'Hôtel-de-Ville; entrepr., M. Nadalon, 12, rue Neuve. — *Rue Boileau*, 207. — Maison d'habitation et chantier. Propr., M. Claret, charpentier, 110, rue Molière; arch., M. Rivière, 6, rue de la Barre; entrepr., M. Briffaut, 61, rue Grolée. — Fondations. — *Rue Projetée, entre les rues de Bonnel et Moncey*, 6. — Bâtiment de rapport. Propr., et entrepr., M. Garande, 76, rue Dunoir. — Toiture. — *Rue Dunoir*, 98. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Achard fils, même adresse; entrep., M. Vallenet, 11, rue Charpenet. — Rez-de-chaussée. — *Angle de la rue Moncey et retour avenue de Saxe*. — Construction d'un cirque. Propr. M. Rancy; entr., MM. Fessetaud maître maçon, 81, rue de Vauban, et Jacquignon, maître-charpentier, 185, rue de Vendôme. — Fondations. — *Chemin de Baraban*. — Bâtiment pour usine. Propr., M. Gelas, même lieu; arch.,

M Duret, 42, quai des Brottaeux, entrepr., MM. Rouchon frères, 54. rue Mercière. — Fondations.

4e ARRONDISSEMENT. — *Grande-Rue de la Croix-Rousse*, 47. — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Laurenson, 24, Grande-Rue de la Croix-Rousse. — Au 3e étage. — *Petite rue Denfert-Rochereau.* — Bâtiment pour atelier de tissage. Propr., MM. Lamy et Giraud; arch., M. Arguillière, 18, quai de Jayr; entrepr., MM. Chapelle et Tarnaud, 19, rue de la Claire. — Au 1er étage.

5e ARRONDISSEMENT. — *Rue de Paris, 30.* — Bâtiment de rapport. — Propr., M. Héritier fils; arch., M. Arguillière, entrepr., MM. Chapelle et Tarnaud. — Couvert. — *Rue de la Gare.* — Bâtiment de rapport. Prop., M. Dupoisat; arch., M. Richard, rue Constantine, 8; entrepr., MM. Chapelle et Tarnaud, rue de la Claire, 19. — Au 3e étage. — *Rue Laporte.* — Bâtiment. — Propr., M. Pays-Lericel; arch., M. Arguillère; entrepr., MM. Chapelle et Tarnaud. — Toiture. — *Près de l'Abattoir.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Pontet; arch., M. Arguillère; entrepr., MM. Thomas et Foussard, 72, rue Saint-Pierre-de-Vaise. — Toiture. — *Chemin de Greillon.* — Maison bourgeoise. Propr., Mademoiselle Ruet; entrepr., M. Clément. 9, rue Saint-Alexandre. — Au 1er étage. — *Chemin des Deux-Amants, 21.* — Bâtiment pour aumônerie. Propr., le couvent de la Trappe; arch., M. Bournet, quai de Serin, 9; entrepr., M. Pénelon, 53, rue Saint-Pierre-de-Vaise. — *Rue du Béal*, 6. — Maison d'habitation, écuries et remises. Propr., M. Moreau; entrepr., M. Pénelon, 53, rue Saint-Pierre-de-Vaise. — *Rue de la Pyramide au pont d'Ecully.* — Bâtiment pour brasserie. Propr., M. André Schmidt, brasseur, 32, quai de Vaise; entr., M. Pénelon, 53, rue Saint-Pierre-de-Vaise. — Toiture. *Rue des Docks.* — Bâtiment de rapport. Propr., et entrepr., M. Nicoud, quartier de l'Industrie; arch., M. Berthelet, 5, rue Gentil. — Au 3e étage. — *Rue des Docks.* — Bâtiment de rapport. Propr. M. Viossat, fabricant de moulures. — Au 1er étage. — *Rue de la Favorite*, 28. — Bâtiment de rapport. Propr., et entrepr., M. Mermimont, même adresse. — Au 2e étage.

6e ARRONDISSEMENT. — *Boulevard des Brotteaux*, 52. — Bâtiment de rapport. Propr., une Association; arch., M. Duret; entrepr., MM. Rouchon frères, 54, rue Mercière. — Couvert. — *Rue de la Tête-d'Or*, 12. — Bâtiment de rapport. Propr., et entrepr. M. Picoulet, 7, passage Montgolfier. — Au 2e étage. — *Rue Suchet*, 30, 32, 34. — Bâtiment pour usine. Propr., M. Maire; entrepr., M. Maréchal, rue Saint-Pierre. — Toiture. — *Rue Ney, 69 bis.* — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Thomas; arch., M. Bernelin, 16, Grande-Rue de la Guillotière. — Au 3e étage. — *Avenue Duquesne*, 77. — Bâtiment pour usine. Propr., M. Fabry: arch., M. Curny, 165, rue du Sacré-Cœur. — Au 1er étage. — *Rue Bossuet*, 46. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Benoît, avenue de Saxe, 64. entrepr., M. Lambert Antoine, 46, rue Bossuet. — Couvert. — *Rue de Vendôme*, 36. — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Vassivière, 23, avenue Duquesne. — Toiture. *Rue Boileau*, 17. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Barlet; entrepr., M. Geneste, 57, rue de Créqui — Toiture. — *Rue de Sully, retour rues Créqui et de Crillon.* — Bâtiment pour fabrique de pâtes alimentaires. Propr., M. Morel; arch., M. Rivière; entrepr., M. Duvoy, 2, rue Masséna. — Rez-de-chaussée. — *Avenue de Saxe, angle de la rue Cuvier.* — Bâtiment de rapport. Propr., Société des Immeubles; arch., M. Rivière, entrepr. M. Fessetaud, 81, rue de Vauban. — Rez-de-chaussée. — *Rue de Précy.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Chapot; arch., M. Bailly, 2, cours Vitton-prolongé; entrepr, M. Carro, 3, cours Lafayette-prolongé. — Au 1er étage. — *Angle des rues Moncey et Masséna.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Dussud; arch., M. Malaval; entrepr., M. Boucaret, 34, rue Grôlée. — Fondations. — *Rue de Séze, 110.* — Bâtiment de rapport. Propr. et arch., M. Bernelin. entrepr., M. Legay, rue Montesquieu, 39 — Rez-de-chaussée — *Rue Moncey*, 161. — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Fouilland, 49, rue de Précy. — Toiture. — *Rue de Sully*, 115. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Giroud, 38, rue Tête-d'Or; entrepr., M. Boutinot, 19, montée des Carmélites. — Toiture — *Rue Sainte-Elisabeth, 15 bis.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Capet, 13, rue Sainte-Elisabeth; entrepr., M. Duvoy, 2, rue Masséna. — Au 1er étage. — *Rue de la Tête-d'Or*, 16. — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Ansalmeti, peintre, rue de la Tête-d'Or, 38. — Toiture — *Rue de Précy*, 82. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Guillot; entrepr., M. Faufingue, 28, rue des Remparts-d'Ainay. — Toiture. — *Rue Bugeaud*, 78. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Gigot, rue de Vendôme, 166; entrepr., M. Gigot fils, chemin de Baraban, 60. — Couvert. — *Rue de Vauban*, 85. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Deblue, même adresse, entrepr., M. Charles Blanc, 136, rue Boileau. — Couvert — *Rue Tronchet*, 57. — Bâtiment de rapp. Propr., M. Silvan, Fournitures pour bâtiment, 84, rue de Vendôme; entrepr., M. Fessetaud, 81, rue Vauban. — Rez-de-chaussée. — *Boulevard des Brotteaux, retour rue Robert.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Guyot; arch., M. Barqui, 2, rue des Célestins; entrepr., M. Condamin, 90, rue Mercière. — Fondations. — *Place Saint-Pothin.* — Bâtiment de rapport. Prop., M. Bellanger, 46, quai de l'Hôpital; entrepr. M. Nadalon, 12, rue Neuve. — Couvert. — *Rue Cuvier*, 75. — Bâtiment de rapport. Propr., MM. Bonnet et Charbonnier; entrepr., M. Emiel, 132, rue Boileau. — Rez-de-chaussée. — *Rue Cuvier*, 78. — Bâtiment de rapport. Propr., et entrepr., M. Chavepeyre, 2, rue du Paradis. — Rez-de-chaussée. — *Passage Duguesclin*, 8. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Verdon; entrepr., M. Fessetaud, rue de Vauban, 81. — Couvert. — *Rue de Créqui*, 13. — Bâtiment pour atelier de carosserie. Propr., M. Roberjot, place Saint-Pothin; arch., M. Rivière, 6, rue de la Barre; entrepr., MM. Parot et Bondet, 57, rue de Vendôme. — Fouilles.

Charpennes. — *Rue des Charmettes*, 12. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Cognet; entrepr., M. Bonnet, 72, rue de la Part-Dieu. — Toiture.

Oullins. — *Chemin des Charmilles.* — Bâtiment d'habitation. Propr., M. Jevain, imprimeur, à Lyon; arch., M. Bernoud, boulevard de l'Yseron, entrepr., M. Barry, à Saint-Genis-Laval. — Toiture.

Saint-Fons. — Bâtiment d'habitation. Propr., M. Vidier; entrepr., M. Patinaud, route de Vienne. — Couvert.

Crézieux-le-Marché. — Eglise paroissiale. Propr., la Commune; entrepr., M. Vignon, à Feurs (Loire). — Fondations.

L'Arbresle. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Foray; entrepr., M. Boulanger. — Couvert.

Demi-Lune. — *Chemin de la Pomme.* — Maison d'habitation. Propr., M. Dangle; arch., MM. Beau et Cretton; entrepr., M. Fauché. — Rez-de-chaussée.

Tassin. — *Près de la Gare.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Méritt, 4, rue Lanterne, Lyon; arch., M. Van-Doren, 2, rue des Célestins; entrepr., M. Nosny. — Toiture.

Moulin-à-Vent. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Lancelot, peintre, 137, route de Vienne; entrepr., MM. Mazet et Labas. — Toiture.

Au Grand-Trou. — *Chemin des Quatre-Maisons.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Duret, entrepr. de travaux publics; entrepr., MM. Mazet et Labas. — Couvert.

Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. — *Les Ormes.* — Château. Propr., M. Duval; arch., M. Lablatinière; entrepr. pour bâtiments, M. Dutreix et pour dépendances M. Jarry, à Saint-Cyr. — Toiture

Caluire. — *Grande rue Saint-Clair, place du Petit Versailles.* — Maison d'école. Propr., la Commune; entrepr. général, M. Filiolau, chemin de Saint-Cyr. — Rez-de-chaussée.

Charbonnières. — Bâtiment pour Casino, lieu des Eaux. Propr., MM. Chevalier et Grenier, à Lyon; entrepr., MM. Momet frères à Charbonnières et à Dardilly-le-Haut. — Toiture. — M. Guérin, charpentier, donne le terrain (1,300 mètres), à qui fera construire à vingt minutes de la Gare, 278 mètres d'altitude.

Ecully. — *Chemin des Bruyères.* — Château. Propr., M. Cyrille Cottin, à Ecully; arch., M. Cahuzac, rue d'Égypte, 3; entrepr., M. Courty, à Ecully; Pierre de taille, M. Guillaume, à Lucenay. — Toiture.

Monchat. — *Lieu de Belle-Vue.* — Maison de campagne. Propr., M. Charpillon, Grande rue de la Guillotière; arch., M. Bernard; entrepr., M. Rochon, rue de Béarn. — Toiture. — *Chemin de Gerland.* — Magasins généraux. Propr., Compagnie des Docks; arch., M. Bernard. — Au 1er étage.

Pont-d'Ecully. — *Au pont d'Écully, 117.* — Salle de spectacle. Propr., M. Jacollin, même adresse; arch., M. Berthet, 9, rue Lanterne; entrepr., MM. Claverolat et Favrot, 2, rue de Bourgogne. — Toiture.

Villefranche. — *Porte-de-Belleville.* — Construction de l'église Saint-Phillippe; Propr., une association; arch., M. Benoît, 2, quai de Bondy, Lyon; entr., MM. Lebuis frères, à Mâcon, 33, rue de Lacretelle. — Tribune.

Seint-Rambert. — *Ile-Barbe.* — Usine pour le tranchage des bois. Propr., une Société; arch., M. Arguillière, 18, quai Jayr; entrepr., MM. Chapelle et Tarnaud, 19, rue de la Claire. — Rez-de-chaussée.

Villeurbanne. — Rue des Maisons-Neuves, 56. Bâtiment de rapport. Propr., M. Hugentobler, chef d'institution des sourds et muets, 11, quai de la Guillotière; arch., M. Cotter, 57, cours Morand; entrepr., M. Leblanc, 136, rue Boileau. — Au 2e étage.

Champagne. — *La Croix-Pallière.* Maison bourgeoise. Propr. M. Vaudron; entrepr., général M. Marin, charpentier, rue du Colombier. — Toiture.

La Balme (Ain). — Château. Propr., M. Favre, nég., rue Centrale, 17; arch., M. Fern. Cumin; entrepr., M. Roux, à la Balme. — Toiture.

Collonges (Rhône). — *Chemin de Collonges à Fontaine.* — Maison bourgeoise. Propr. et entrepr., M. Boutenet, maire de Collonges. — Fondations.

Sainte-Foy-l'Argentière. — Maison d'habitation. Propr., M. Berger; arch., MM. Feuga et Depierre, place des Célestins, 6, Lyon; entrepr., M. Geneste, 57, rue de Créqui. — Au 2e étage.

Fontaines. — *Quai de Fontaines, près du Vernay.* — Maison d'ha-

bitation. Propr., M. Langlade; arch., M. Barqui, 2, rue des Célestins; entrepr., M. Condamin, 92, rue Mercière. — Au 2e étage.

Sérezin. — Bâtiment pour moulin à grain. Propr., M. Chapuis; entrep., M. Vérinnet. — Couvert.

Saint-Symphorien-d'Ozon. — Grande-Rue, près l'église. — Maison d'habitation. Propr., M. Perin; entrepr., MM. Rocheton père et fils. — Couvert.

COURS DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

EN GROS ET LIVRABLES SUR LES PORTS OU DANS LES ENTREPOTS DE LA PLACE DE LYON

NATURE DES MATÉRIAUX		PRIX SUIVANT LA QUALITÉ	
BOIS			
Chêne de Bourgogne	le mètre cube	90 » à	120 »
Sapin de la Saône	— —	48 »	56 »
Sapin du Rhône	— —	44 »	52 »
PIERRES			
CARRIÈRES DU HAUT-RHONE (VILLEBOIS)			
Allèges	— —	42 »	45 »
Pierre de taille brute	— —	45 »	50 »
Plafonds et marches d'escalier, taille comprise	le mètre carré	25 »	28 »
Moellons bruts	— —	6 50	7 50
CARRIÈRES DU MONT-D'OR (SAINT-FORTUNAT)			
Allèges	le mètre cube	35 »	38 »
Jambages et couverts de portes et croisées, taille comprise	le mètre courant	5 »	5 50
Plafonds et marches d'escalier, taille comprise	le mètre carré	16 »	18 »
Moellons bruts de Couzon	le mètre cube	5 25	6 »

		COURS PRÉCÉDENTS 11 novem.	18 novem.	DERNIERS COURS 25 novem.
MÉTAUX				
Fer en barres, au coke, 1re classe	les 100 kil.	22 »	22 »	22 »
Fonte de 2e fusion	— —	» »	» »	» »
Cuivre en lingots Chili affiné	— —	180 »	185 »	185 »
Cuivre rouge en feuilles	— —	195 »	195 »	195 »
Cuivre jaune	— —	180 »	180 »	180 »
Étain Banca	— —	275 »	295 »	292 50
Etain Billiton	— —	272 50	290 »	287 50
Plomb doux, 1re fusion	— —	40 »	40 »	40 »
Plomb ouvré, tuyaux et feuilles	— —	44 »	44 »	44 »
Zinc refondu, 2e fusion	— —	40 »	40 »	40 »
Zinc laminé en feuilles Vieille-Montagne	— —	59 »	59 »	59 »
Zinc — — autres marques	— —	58 »	58 »	58 »
Acide oléique (Oléine)	— —	66 »	66 »	64 »
HUILES (Droits d'accise en sus)				
Huile de lin	les 100 kil.	80 »	80 »	80 »
— de colza brute indigène	— —	87 »	87 »	87 »
— — épurée id	— —	93 »	92 »	92 »
Acide stéarique (Stéarine)	— —	145 »	145 »	145 »
DROGUERIE				
Alun épuré	les 100 kil.	27 »	27 »	27 »
— ordinaire	— —	20 50	20 50	20 50
Essence de térébenthine	— —	115 »	118 »	117 »
Sel de soude 80 degrés	— —	25 »	25 »	25 »
SPIRITUEUX (En entrepôt)				
Esprit 3/6 Béziers à 86 degrés	l'hectol.	125 »	125 »	125 »
— de marc	— —	110 »	110 »	108 »
— Nord fin. à 93 degrés	— —	75 »	75 »	75 »
— — extra-fin —	— —	77 »	77 »	77 »
— de grains —	— —	85 »	85 »	85 »
— mauvais goût —	— —	60 »	60 »	60 »

RÉSULTATS DES ADJUDICATIONS

Rhône. — *Le 16 novembre.* — Travaux sur routes nationales. (Voir n° 7.)—1er lot. M. Frize, cours de la Liberté, 86, à Lyon, adjud. à 1 p. 100. — 2e lot. M. Blache, à Givors, adjud. à 2 p. 100.

Rhône. — *Le 16 novembre.* — Service spécial du Rhône. — Amélioration du Rhône entre Lyon et la mer, Amélioration du passage de Givors. (Voir n° 7.) M. Diricq, cours Vitton prolongé, 12, à Lyon, adj. à 14 p. 100.

Rhône. — *Le 24 novembre.* — Service de la voirie. (Voir *Supplément* n° 7). — 1er lot. Entretien des serres, clôtures, M. Frize, adjud. à 22 p. 100.

Rhône. — *Le 28 novembre.* — Entretien des chemins vicinaux (Voir *Supplément* n° 7). — 1er lot. M. Duret (François), au Grand-Trou, chemin des Quatre-Maisons, adjud. à 2 p. 100. — 2e lot. M. Canque (Léonard), 33, rue Saint-Pierre, adjud. à 2 p. 100.

Aude. — *Le 30 octobre.* — Construction d'un pont métallique à Narbonne. (Voir *Supplément* n° 6). M. B. Gabelle fils, à Marseille, adjud. à 18 p. 100.

Ariège. — *Le 19 novembre.* — Chemin de fer de Tarascon à Aix-les-Bains. — 1er lot. Construction de la partie comprise entre les profils 0 et 137, sur une longueur de 13,762m,60. (Voir *Supplément* n° 7.)

Charente-Inférieure. — *Le 9 novembre.* — Port de Royan. — Construction d'un nouveau port dans l'anse du Fossillon (Voir 15 octobre.) M. Dollot, à Paris, rue Viète, 9, adjud. à 1 p. 100.

Drôme. — *Le 26 octobre.* — Construction d'un théâtre à Montélimart. (Voir n° 6) M. Antoine Jauras, à Bourg-Saint-Andéol (Ardèche), adjud. à 5 p. 100.

Eure. — *Le 27 octobre.* — Chemin de fer de Saint-Georges à Evreux. — Construction des maisons de gardes, barrières à niveau, bâtiments et dépendances de la station de Saint-André, dans la partie de la ligne de Saint-Georges à Evreux comprise entre les kilomètres 11 et 21, 2e section. (Voir *Supplément* n° 6). M. Mauger, à Breuilpont, adjud. à 2 p. 100.

Hautes-Pyrénées. — *Le 20 octobre.* — Construction d'une école normale de filles, à Tarbes (Voir *Supplément* n° 6.) — 1er lot. M. Lucat, à Tarbes, adjud. à 13 p. 100. — 2e lot. M. Laffitteau, à Saint-Gaudens, adjud. à 10 p. 100. — 3e lot. M. Boyrie, à Tarbes, adjud. à 15 p. 100. — 4e lot. M. Colomès (Louis), à Tarbes, adjud. à 19 p. 100 — 5e lot. M. Laffitteau, à Saint-Gaudens, adjud. à 4,10 p. 100. — 6e lot. M. Malherby, à Tarbes, adjud. à 14 p. 100. — 7e lot. M. Dafris aîné, à Tarbes, adjud. à 15 p. 100. — 8e lot. M. Laffitteau, à Saint-Gaudens, adjud. à 6 p. 100. — 9e lot. M. Seret, à Toulouse, adjud. à 2 p. 100.

Hérault. — *Le 25 octobre.* — Chemin de fer de Mazamet à Bédarieux (6e section). — Riols. Construction entre la sortie de la gare de Saint-Pons et la sortie de la station de Saint-Étienne d'Albagran, sur 9,706 m. (Voir *Supplément* n° 6), MM. Michelon et Ribout, à Caveirac, par Calvisson (Gard), adjud. à 16 p. 100.

Hérault. — *Le 22 novembre.* — Port de Cette. — Prolongement du brise-lames et construction d'un chemin de fer de service. (Voir *Supplément* n° 7.) MM. Dussaud, Rabattu et Borderu, à Toulon, adjud. à 14 p. 100.

Ille-et-Vilaine. — *Le 7 novembre.* — Chemin de fer de Ploërmel à la Brohinière — Fournitures de matériaux et travaux nécessaires pour l'établissement et l'entretien des clôtures sèches et haies vives MM. Carel frères, au Mans, adjud. à 27 p. 100.

Loire-Inférieure. — *Le 26 octobre.* — Chemin de fer exécutés par l'État. — Chemin de fer de Saint-Nazaire à Châteaubriand. Construction de tabliers métalliques. (Voir *Supplément* n° 6.) MM. Moreau frères, à Paris, rue Chaudron, adjud. à 3 p. 100.

Seine. — *Le 20 octobre.* — Travaux de diverse nature à l'hospice de la Vieillesse-Femmes (Salpétrière). (Voir n° 6.) — 1er lot. Terrasse et maçonnerie. M. Guespin, rue Guilleminot, 34, adjud. à 30.30 p. 100. — 2e lot. Couverture et plomberie. MM. Vincenot Barbet et Cie, rue de Buffon, 69, adjud. à 27.90 p. 100. — 3e lot. Menuiserie. M. Rousseau, rue Esquirol, 44. adjud. à 2.20 p. 100. — 4e lot. Serrurerie. M. Delamotte. adjud. à 1.66 p. 100. — 5e lot. Peinture et vitrerie. M. Debeauvais, rue Saint-Paul, 40, adjud. à 34 p. 100.— 6e lot. Pavage et granit. M. Guespin, rue Guilleminot, 34, adjud, à 30.30 p. 100.

Seine. — *Le 5 novembre.* — Administration générale de l'Assistance publique, à Paris. — Travaux à l'hôpital Saint-Louis pour la restauration du pavillon Saint-François et séparation des cabinets d'aisances des salles de malade. (Voir *Supplément* n° 6). — 1er lot. Maçonnerie. M. Vallaud, rue de Charonne, 142, adjud. à 5.20 p. 100. — 2e lot. Couverture et plomberie. M. Allain, rue Geoffroy-Lasnier, 24. ajud. à 9.30 p. 100. — 3e lot. Menuiserie. M. Laureilhe, quai Jemmapes, 196, adjud. à 11.30 p. 100. — 4e lot. Peinture. M. Puech, rue des Fermiers, 11, adjud. à 11.70 p. 100.

Sarthe. — *Le 5 novembre.* — Chemin de fer de la Flèche à Saumur. — Construction sur une longueur de 4,992 mètres, entre la station de la Flèche et la limite du dèpartement de Maine-et-Loire. (Voir n° 7). M. Lemaître, à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), adjud. à 27 p. 100.

Seine. — *Le 12 novembre.* — Travaux d'agrandissement de la mairie du 14e arrondissement. (Voir n° 7) — 1er lot. Terrasse et maçonnerie. M. Jacob, avenue de Saxe, adjud. à 10.50 p. 100. — 2e lot. Couverture et plomberie. M. Duburq, rue des Saussaies, 8, adjud. à 8.10 p. 100. — 3e lot. Menuiserie. M. Gauthier, rue Broussais, adjud. à 12.20 p. 100.— 4e lot. Serrurerie. MM. Arnoult et Guibourgé, boulevard Saint-Jacques, 15, adjud. à 24.15 p. 100. — 5e lot. Peinture, vitrerie, tenture. M. Cancalon, av. de l'Observatoire, 20, adjud. à 37.20 p. 100.

Seine. — *Le 12 novembre.* — Administration générale de l'Assistance publique, à Paris. — Travaux à l'hospice des Enfants-Assistés. (Voir n° 7) — 1er lot. Terrasse et maçonnerie. M. Leconte, avenue du Maine, 32, adjud. à 4.20 p. 100. — 2e lot. Charpente. M. Toupey, à Arcueil, adjud. à 8.60 p. 100.— 3e lot. Couverture. MM. Goelzez et Poumaroux, rue Lafayette, 182, adjud. à 8.10 p. 100. — 4e lot. Menuiserie. M. Bitte (Emile), rue Nationale, 31, adjud. à 1.55 p. 100. — 5e lot. Serrurerie. MM. Collet Bourgogne, rue de Vaugirard, 101. — 6e lot. Fumisterie. M. Haillot, rue du Faubourg-Saint-Denis, 132, adjud. à 18.50 p. 100. — 7e lot. Peinture et vitrerie. M. Maugas, avenue de l'Observatoire, 7, adjud. à 37.60 p. 100. — 8e lot. Pavage et granit. M. Aubrun, avenue de Châtillon, 19, adjud. à 22.10 p. 100.

Nord. — *Le 4 novembre.* — Canal de la Sensée et Scarpe moyenne. Partie comprise entre le bassin rond et l'écluse de Lambres. Service de halage. — Baux de six années, à partir du 1er janvier 1882. (Voir n° 6). — 1er lot. M. Duez, à Douai, adjud. à 31 p. 100. — 2e lot. M. Duez, à Douai, adjud. à 26 p. 100.

Seine-et-Oise. — *Le 8 novembre.* — Chemin de fer de l'Étang-la-Ville à Saint-Cloud (section unique). — 5e lot. Tabliers métalliques. (Voir n° 7). MM. Hachette fils et Driout, à Saint-Dizier (Haute-Marne), adjud. à 13 p. 100.

Tarne-et-Garonne. — *Le 7 novembre.* — Chemin de fer de Montauban à Castres. — 2e lot. Construction de la partie comprise entre le piquet 87 B. près le village de Lahastide Saint-Pierre, et la limite des départements de Tarn-et-Caronne et la Haute-Garonne, sur une longueur de 8,890m,40. (Voir n° 7). M. Boissonnier, à Sainte-Croix, par Louhans (Saône-et-Loire), adjud. à 27 p. 100.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Paris. — *Le 19 novembre.* — Ballastage et pose des voies et accessoires de la ligne d'Elbeuf à Rouen, sur une longueur de 22,882m,50. (Voir n° 7.) M. Bernard (Pierre), à Bordeaux, adjud. à 22 p. 100.

Basses-Pyrénées. — *Le 24 octobre* — Travaux sur les lignes de Puyoo à Saint-Palais et de Pau à Oloron. (Voir *Supplément* n° 6), Maisons de garde. Non adjugé. Puits des maisons de garde. Aucune soumission n'a été déposée.

Lot-et-Garonne. — *Le 5 novembre.* — Chemins de fer exécutés par l'État. — Ligne de Marmande à Aiguillon. Exécution des terrassements et ouvrages d'art de la commune de Puymiclan et la limite sud de la commune de Roumagne, sur une longueur de 11,612 mètres. (Voir n° 7). MM. Frayssinet, Vital et Laville, à Toulouse, adj. à 15 p. 100.

Maine-et-Loire. — *Le 5 novembre.* — Chemin de fer de raccordement des gares de Saumur. Construction de la partie comprise entre le P. H. 29 + 25m,87 (culée droite du pont sur la Loire) et le P. H. 48 + 22 mètres (emprises de la gare Nord, Compagnie d'Orléans). (V. n° 7.) M. Limonier, à Souzay, adjud. à 12 p. 100 (après tirage au sort).

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Belfort. — *Le 30 septembre.* — Travaux dans la place de Belfort, pour les forts de Bourogne, Charmois-Eschène et les batteries annexes (Denney, Chèvremont, la Varonne, etc.), à partir de 1881 jusqu'à l'achèvement complet des travaux. (Voir *Supplément*, n° 5.) M. Moussard, à Paris, adjud. à 8.50 p. 100.

Francheville. — *Le 28 octobre.* — Service des poudres et salpêtres (6e direction). Poudrerie nationale de Saint-Ponce (Ardennes). Fournitures diverses à livrer p en

dant l'année 1882. (Voir *Supplément* n° 6). — 1er lot. M. Gillet, à Élan, adjud. à 4,334 fr. — 2e lot. M. Pouplier, à Elan, adjud, à 4,334 fr. — 3e lot. M. Gillet, à Élan, adjud. 592 fr. 80. — 4e lot. M. Gillet, à Élan, adjud. à 955 fr. 46. — 5e lot. M. Billuart, à Charleville, adjud. à 2,628 fr.

Grenoble. — *Le 5 novembre.* — Construction du fort de Comboire et de ses annexes. (Voir n° 7). M. Roux, à Lyon, quai de la Guillotière, adjud. à 13 p. 100.

MINISTÈRE DE LA MARINE

Seine-Inférieure. — *Le 22 septembre.* — Port du Havre. — Reconstruction des portes des écluses de Saint-Jean, du Dock, de Vauban et de l'Oise. (Voir n° 5.) Aucune soumission n'a été déposée.

Toulon. — *Le 27 octobre.* — 177,000 kilog. de fonte de fer noir de 1re qualité pour mouleries. M. Lata, à Bordeaux, adjud. à 13.74 p. 100 kilog.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Orléans. — *Le 24 octobre.* — Construction du bâtiment de la machine fixe de l'alimentation de Vitry-aux-Loges, ligne d'Orléans à Châlons. (V. *Supplément* n° 6). M. Vilvet, à Orléans, adjud. à 15 p. 100.

Limoges. — *Le 15 octobre.* — Agrandissement de la halle à marchandise d'Aixe-sur-Vienne (ligne d'Angoulême à Limoges.) (Voir n° 6.) M. Lepetit, à Latricherie, adjud. à 15 p. 100.

Saintes. — *Le 20 octobre.* — Nouveaux aménagements de voie dans la gare de Rochefort ligne de Nantes à Coutras. (Voir n° 6.) M. Lacroix, à Limoges, adjud. à 7 p. 100.

Orléans. — *Le 31 octobre.* — Pont métallique à construire sur la Coole, à Coolus (ligne d'Orléans à Châlons). (Voir 22 octobre.) M. Hoybel, à Orléans, adjud. à 15 p. 100.

Saintes. — *Le 25 octobre.* — Construction dans la gare de Bordeaux de deux bâtiments en charpente et de quai à voyageurs, et de traversées de voie. (Voir 8 octobre.) M. Désille, à Jonzac, adjud. à 11 p. 100.

MISES EN ADJUDICATION

Rhône. — *Vendredi 28 décembre*, 2 h. — Bâtiments départementaux. Travaux d'entretien pendant les années 1882 et 1883. — 1re série. Bâtiments sis à Lyon. — 1er lot. Maçonnerie, 2,637 fr. Caut , 265 fr. — 2e lot. Menuiserie et charpente, 1,429 fr. Caut., 145 fr. — 3e lot. Plâtrerie, peinture, vitrerie. 3,563 fr. Caut., 355 fr. — 4e lot. Serrurerie, 2,601 fr. Caut , 260 fr. — 5e lot. Ferblanterie et plomberie, 2,197 fr. Caut., 220 fr — 6e lot. Asphalte, 569 fr. Caut., 60 fr.

2e série. Bâtiments sis à Villefranche. — 1er lot. Menuiserie, 545 fr. Caut., 55 fr. — 2e lot. Menuiserie et charpente, 318 fr. Caut., 35 fr. — 3e lot. Plâtrerie, peinture, vitrerie, 628 fr. Caut., 65 fr. — 4e lot. Serrurerie, 252 fr. Caut., 25 fr. — 5e lot. Ferblanterie et plomberie, 257 fr. Caut., 25.

Les devis sont déposés à la préfecture, 2e division, 2e bureau.

Rhône. — *Jeudi 22 décembre*, 2 h. — Travaux municipaux. — 1er lot. Construction d'égouts du troisième type sous les rues Bourgelot et Henri-Quatre, et sous la place Henri-Quatre. Mont , 20,339 fr. 69. Caut., 1,050 fr. — 2e lot. Construction d'égout du troisième type sous les rues de la Poulaillerie et des Forces. Mont., 14,904 fr. 70. Caut., 785 fr.

Les devis, plans et profils sont déposés à la mairie de Lyon, 1er division, bureau des travaux de la ville.

Rhône. — *Dimanche 11 décembre*, midi. — Réadjudication du groupe scolaire au Chater. Mont., 35,179 fr. 77. Caut., 1,200 fr.

Les plans et devis sont déposés au secrétariat de Francheville et chez M. Lablatinière, architecte, 57, rue de la République, Lyon.

Ardèche. — *Samedi 10 décembre*, 2 h. — Amélioration du Rhône entre Lyon et la mer au passage de Bransas. — 1er lot. Prolongement de la digue du Jonc. Mont., 151,536 fr. — 2e lot. Digue de Saint-Etienne de Dyons. Mont., 149,688 fr. — 3e lot. Digue de Bransas. Mont., 260,510 fr. A valoir, 38,236 fr. Total, 561,764 fr.

Les plans et devis sont déposés à la préfecture et chez M. Du Boys, ingénieur à Valence.

Aveyron. — *Dimanche 11 décembre*, 1 h. — Commune de Calmont. Reconstruction du presbytère de Magrin. Mont., 10,400 fr. A valoir, 500 fr. Caut., 800 fr.

Le cahier des charges est déposé au presbytère et chez M. Convignon, architecte à Cassagnes.

Charente-Inférieure. — *Mercredi 7 décembre*, 2 h. — Rivière la Charente. Travaux d'amélioration. — Réparation du mur du quai de la République, à Saintes. — 1re section. Réparation du mur de quai, rectification de la chaussée, construction d'un trottoir et réfection des caniveaux. Mont., 18,937 fr. 11. — 2e section. Terre plein du quai inférieur, perré et égouts collecteurs. Mont., 14,533 fr. 31. Total, 33,472 fr. 42. A valoir, 6,527 fr. 58. Total général, 40,000 fr. Caut., 1,100 fr.

Certificat visé par M. Potel, ingénieur en chef du département, rue Fleurian, 14, à la Rochelle.

Renseignements à la préfecture (1re division) et dans les bureaux de M. Héraud, faisant fonctions d'ingénieur ordinaire, à Saintes.

Deux-Sèvres. — *Jeudi 8 décembre*, 1 h. 30. — Chemins de fer exécutés par l'Etat. — Chemin de fer de Niort à Montreuil-Bellay. Partie comprise entre Airvault et Montreuil-Bellay, puis entre Airvault et Moncontour. Construction des bâtiments de six stations. Mont., 298,275 fr. 70. A valoir, 36,724 fr. 30. Total, 335,000 fr. Caut., 10,000 fr. Durée de l'exécution, 9 mois.

Certificat visé par M. Prompt, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue de Châteaudun, 42, à Paris, ou par M. Gérard, ingénieur ordinaire, rue d'Orléans, 91, à Saumur.

Renseignements à la préfecture (2e division) et dans les bureaux de M. Gérard, ingénieur ordinaire, rue d'Orléans, 91, à Saumur.

Gard. — *Lundi 5 décembre*, 3 h. — Reconstruction partielle du quai des bateaux à vapeur, à Beaucaire, entre le pont suspendu et le viaduc du chemin de fer. Terrassements, démolitions et maçonneries. Mont., 15,524 fr. 65. Charpente. Mont., 44,353 fr. 80. Total, 56,878 fr. 45. A valoir, 10,121 fr. 55. Total général, 70,000 fr.

Les pièces sont déposées à la préfecture.

Haute-Loire. — *Jeudi 8 décembre*, 2 h. — Chemin de grande communication. — 1er lot Mont., 14,200 fr. A valoir, 1,494 fr. 31. Caut., 450. — 2e lot. Mont., 10,238 fr. A valoir, 1,087. Caut., 300 fr. — 4e lot. Mont., 9,600 fr. A valoir, 541 fr. 60. Caut , 300 fr. — Chemins d'intérêt commun. 5e lot. Mont., 30,000 fr. A valoir, 1,084 fr. 39. Caut., 1,000 fr.

Renseignements à la préfecture, 2e division.

Isère. — *Dimanche 11 décembre*, 10 h. — Construction d'une maison d'école au Mens. Mont., 27,315 fr. 88. A valoir, 2,684 fr. 12. Total, 30,000 fr. Caut., 1,000 fr.

Les pièces sont déposées au secrétariat de la mairie du Mens.

Isère. — *Samedi 17 décembre*, midi 1/2. — École normale d'institution à Grenoble. — Terrassements, maçonnerie, charpente en bois et grosse ferronnerie. Mont., 268,429 fr. 90. A valoir, 26,842 fr. 99. Garantie, 8,000 fr. Caut., 12,000 fr.

Les plans et devis sont déposés à la préfecture.

Nord. — *Mercredi 7 décembre*, 2 h. — Port de Gravelines. Travaux d'amélioration. Écoulement direct du Schelfvliet à la mer. Mont., 267,259 fr. 29. A valoir, 57,740 fr. 71. Total, 325,000 fr. Caut., 8,900 fr.

Certificat visé par M. Eyriaud des Vergues, ingénieur en chef du service spécial des ports, phares et balises, à Dunkerque.

Renseignements à la préfecture (2e division) et chez M. Crépin, ingénieur ordinaire, à Dunkerque.

Nord. — *Mercredi 7 décembre*, 2 h. — Canal de la Deûle. — 1re partie comprise entre la Scarpe et le pont de Bauvin. Construction de perrés. Scarpe moyenne. Curage. — 1er lot. Canal de la Deûle. 1re partie comprise entre la Scarpe et le pont de Bauvin. (Décret du 3 août 1880). Construction de perrés, 504,028 fr. 81. A valoir, 35,971 fr. 19. Total, 540,000 fr. Caut., 16,800 fr. — 2e lot. Scarpe moyenne (Décret du 9 décembre 1880.) Curage, 112,145 fr. 82. A valoir, 10,314 fr. 18. Tot., 122,460 fr. Caut., 3,700 fr.

Certificat visé par M. Bertin, ingénieur en chef du service spécial des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais, à Douai.

Renseignements à la préfecture (2e division), et dans les bureaux de M. Gruson, ingénieur ordinaire, à Douai.

Seine. — *Lundi 5 décembre*, 1 h. — Construction d'un gymnase au collège Chaptal, à l'angle de la rue de Rome et de la rue Bernouilli. Mont., 111,898 fr. — 1er lot. Terrasse et maçonnerie, 74,904 fr. Caut., 3,700 fr. Frais, 1,340 fr. — 2e lot. Couverture et plomberie, 8,350 fr. Caut., 400 fr. Frais, 180 fr. — 3e lot. Menuiserie, 7,743 fr. Caut., 400 fr. Frais, 180 fr. — 4e lot. Serrurerie, 20,901 fr. Caut., 1,000 fr. Frais, 420 fr.

Renseignements au palais des Tuileries, annexe du pavillon de Flore (1er bureau de la diviston d'architecture).

Certificat visé par M. Train, à la mairie du 8e arrondissement.

Seine. — *Lundi 19 décembre.* — Bail d'entretien des chemins vicinaux de grande communication pendant trois années, à partir du 1er janvier 1882. — 1er lot. Canton de Neuilly. Mont., 42,000 fr. Dép. de gar., 2,100 fr. — 2e lot. Canton de Courbevoie. Mont., 52,000 fr., Dép. de gar., 2,600 fr. — 3e lot. Canton de Saint-Denis. Mont., 100,000 fr. Dép. de gar., 5,000 fr. — 4e lot. Canton de Pantin. Mont., 36,000 fr. Dép. de gar., 1,800. — 5e lot. Canton de Vincennes. Mont., 46,000 fr. Dép. de gar., 2,300 fr. — 6e lot. Canton de Charenton. Mont., 66,000 fr. Dép. de gar., 3,300 fr. — 7e lot. Canton de Villejuif. Mont., 33,000 fr. Dép. de gar., 1,700 fr. — 8e lot. Canton de Sceaux. Mont., 94,000 fr. Dép. de gar., 4,700 fr.

Certificat visé par M. Lévy, agent-voyer en chef du département, avenue Victoria, 1, à Paris.

Renseignements à la préfecture, direction des travaux (4e division, 2e bureau), et dans les bureaux de M. Lévy, agent-voyer en chef, avenue Victoria, 1, à Paris.

Seine-Inférieure — *Mardi 20 décembre*, 2 h. — Chemin de fer d'Eu à Dieppe. Construction. — 1re section. Terrassements, 569,767 fr. 50. — 2e section. Empierrements. pavages, 34,905 fr. 45. — 3e section. Ouvrages d'art. 431,929 fr. Total, 1,036,601 fr. 95. A valoir, 213,398 fr. 05. Total général, 1,200,000 fr. Caut., 40,000 fr.

Certificat visé par M. Partiot, ingénieur en chef des ponts et chaussées, 24, rue Beffroy, à Rouen.

Renseignements à la préfecture (3e division), et chez M. Pertué, ingénieur auxiliaire, place du Vieux-Marché, 14, Rouen.

Vaucluse. — *Jeudi 22 décembre*, 2 h. — Agrandissement de l'atelier de construction d'Avignon. Terrasse et maçonnerie, 39,577 fr. 23. Menuiserie et charpente, 18,513 fr. 74. Couverture. 6,739 fr. 32. Ferronnerie et quincaillerie, 4,880 fr. 75. Peinture et vitrerie, 2,665 fr. 75. Total, 72,376 fr. 79.

Les plans et cahier des charges sont déposé dans les bureaux de l'atelier de construction d'Avignon.

MINISTÈRE DE LA MARINE

Brest. — *Le 15 décembre.* — Travaux à exécuter : — 1° Pour l'entretien et la réparation des bâtiments civils de la marine tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'arsenal. Importance annuelle présumée, 150,000 fr. Durée des travaux, 5 ans. Dép. de gar., 23,000 fr. — 2° Pour l'entretien et la réparation des ouvrages hydrauliques de la marine, non compris les enrochements en blocs naturels tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'arsenal. Importance annuelle présumée, 50,000 fr. Durée des travaux, 5 ans. Dép. de gar., 8,000 fr.

Voir le cahier des charges au bureau du commisssire aux travaux, à Brest, ainsi qu'à Paris, au ministère de la marine et des colonies (bureau des travaux hydrauliques.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Orléans. — *Le 15 décembre.* — 5e corps d'armée. — Génie. — Direction d'Orléans. — Place d'Orléans. — Adjudication des travaux du service du génie à exécuter dans la place d'Orléans pendant les années 1882, 1883, 1884, 1885, 1886, 1887.

Renseignements dans le bureau du chef du génie, rue des Grands-Ciseaux, 11 (au premier).

Sevran-Livry. — *Le 19 décembre.* — 6e direction. — Service des poudres et salpêtres. Poudrerie nationale de Sevran-Livry. Fournitures diverses. 1° 3,800,000 kil. de charbon de terre pour chaudière à vapeur. — 2° 650,000 kil. de bois blanc non écorcé, à diviser en 13 lots de 50,000 kil. chacun. — 3° 100,000 cercles de 2 mètres pour barils de 50 kil., à diviser en 4 lots de 25,000 kil chacun. — 4° 5,000 cercles de 1m,50 pour barils de 25 kil., en 1 seul lot.

Renseignements à la poudrerie et dans les bureaux du sous-intendant militaire boulevard de Latour-Maubourg, 51, à Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Vienne. — *Mardi 13 décembre*, 2 h. — Chemin de fer de Niort à Montreuil-Bellay, avec embranchement sur Montcontour. — 12° Travaux de terrassements, de construction de chaussées et de maçonnerie de la partie comprise entre la ligne de Poitiers à Saumur et la station nouvelle de Moncontour, sur une longueur de 824 m. 34 c. Terrassements, 12,711 fr. 81. Chaussées, 4,544 fr. 80. Ouvrages d'art, 2,313 fr. 67. Total, 19,570 fr. 31. A valoir, 1,429 fr. 69. Total général, 12,000 fr.

Certificat visé par M. Prompt, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue de Châteaudun, 42, à Paris, ou par M. Gérard, ingénieur ordinaire, rue d'Orléans, 91, à Saumur, délégué à cet effet.

Renseignements à la préfecture (1re division), et dans les bureaux de M. Gérard, ingénieur ordinaire, 91, rue d'Orléans, à Saumur.

CHEMINS DE FER DU MIDI

Mardi 20 décembre, 1 h. 30. — Gare de Bordeaux. — Construction d'un atelier et d'un séchoir pour la préparation des bâches. Dépense comprise entre les sommes de de 20,000 fr. et de 26,000 fr. Caut., 800 fr.

Renseignements à Bordeaux, dans les bureaux du directeur de l'exploitation, rue de la gare ; à Agen, Bayonne et Mont-de-Marsan, dans le bureau du chef de la voie, à Langon, Marmande, Port-Sainte-Marie, Le Teich, Labouhère et Morcenx, dans les bureaux du conducteur de la voie.

LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

MAISONS

Lyon. — Rue de Sèze, 117. Acq., M. Bidal, herboriste, 13, rue du Garet. — Rue des Macchabées, 40. Acq., M. Merle, maréchal-ferrant, 5, rue Pomme-de-Pin. — A Fourvière. Acq., la Commission de Fourvière. — Route de Grenoble, 127. Acq., M. Chappuis, 4, passage de l'Enfance (10,000 fr.) — Rue Delandine. Acq., M. Guillet-Brossette, 30, place Bellecour (6,000 fr.). — Grande rue de la Croix-Rousse, 11. Acq., Madame veuve Gaillat, grainetière, 11, Grande rue de la Croix-Rousse (25,000 fr.). — Rue Sainte-Elisabeth, 125. Acq., MM. Rivoire et Carret, fabricants de pâtes alimentaires, 121, cours Lafayette (4,300 fr.). — Quai de Retz, 119. Acq., M. Grammont, propr. à Pont-de-Chérui (Isère).— Rue Moncey, 31. Acq., M. Leroudier, 3, rue Rozier. — Rue Hyppolite Flandrin, 24. Acq., la ville de Lyon (78,000 fr.).

Tassin. — Au même lieu. Acq., M. Poly, nég., chemin des Étroits. Lyon (37,000 fr.).

Condrieu. — Au même lieu. Acq., M. Lentillon.

Villeurbanne. — Cours de la République et chemin de la Viabert. Acq., M. Vaillant, employé de commerce, 23, rue Dubois (35,000 fr.).

TERRAINS

Lyon. — Rue des Missionnaires, 7. Acq., Madame veuve Girard, rue Saint-Pothin (7,000 fr. 350 mètres). — Cours Suchet. Acq., M. Sirand, inspecteur des contributions directes à Albi (420 mètres. — Rue de Covenne. Acq., MM. Hoffher et Reichsoffer, 17 et 19, cours du Midi. — Rue Dugueslin. Acq., M. Tourlonnias, nég., 104, rue Molière (24,000 fr. 742 mètres). — Rue de Saint-Cyr. Acq., M. Teste fils, 11, rue de la Claire (26,000 fr. 533 mètres).

Mouche. — Au même lieu. Acq., M. Galland, nég. à Vienne.

Villeurbanne. — Au même lieu. Acq., M. Bredy, propr., 14, route de Vaulx.

Ampuis. — Au même lieu. Acq., M. Pichat, à Ampuis.

FORMATIONS, MODIFICATIONS & DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

26 octobre. — Formation de la Société Thivolle et Rouger charpentiers, 47, rue des Bechevelins (apports, 55,000 fr.).

30 Septembre. — Formation de la Société Paturel, Chavand et Rey, pour les travaux publics, à Grenoble (45,000 fr.)

FAILLITE

11 novembre. — Faillite de Madame veuve Duperret et Duperret fils, serruriers, 178, rue Sainte-Élisabeth.

11 novembre. — Faillite du sieur Crunière, mécanicien, 10, rue Fourret.

L'imprimeur Gérant : PITRAT AINÉ.

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL

FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

PRIX DE L'INSERTION DANS CE TABLEAU, POUR UN AN : LA LIGNE D'ADRESSE **10** FR.; CHAQUE LIGNE EN PLUS **3** FR.

CHAUFFAGE, VENTILATION & FORGES

MATHIAN FILS, 52, 54, 56, rue de Sully, Lyon. — Chaudronnerie, Cuivre et Fer, Charpente fer. Construction de Serres, Grilles, etc. Chauffages à eau chaude, à vapeur et à air chaud, Séchoirs, Ventilation, etc., etc.

COSTE (P.), successeur de P. BRUN, 66, cours de la Liberté, à Lyon. — Fournisseur de la Marine nationale. — Ventilateurs. — Forges portatives. — Système de Touraille et de Ventilation pour brasseries. Breveté s. g. d. g.

CONSTRUCTION D'APPAREILS DE CHAUFFAGE. — Calorifère, Fourneaux de cuisine, Cheminées, Bains. Ancienne maison L. Julhes, GUILLET, successeur, 131, rue de Vendôme, Lyon.

FOURNEAUX ET CALORIFÈRES. — POUMEYROL, constructeur, cours Lafayette, 29, Lyon.

ANCIENNE MAISON VAN CRONENBURG. J. MARTIN Successeur, rue de la Martinière, 29, Lyon. Spécialité de Calorifères à air chaud et de chauffage de Serres et d'habitation par circulation d'eau chaude; Fourneaux à bouilleur et Cheminées à réflecteur, simples, et à calorifère.

CIMENTS, CHAUX, PLATRE & BITUME

JUTIÉ, GAY ET C^ie^, quai de la Charité 14, 15, 16 et 17, Lyon. Seuls *concessionnaires* des *Ciments Vicat* pour Lyon et la banlieue. *Portlands* et chaux hydrauliques de Virieu-le-Grand. *Ciments Bonsans* de Crest pour le Rhône et la Loire. *Plâtres d'Armoy* pour l'arrondissement de Lyon. *Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques* du Teil, homme-d'armes, etc. *Albâtres*, plâtres de Paris, de Savoie et autres provenances. — Expéditions France et Étranger.

PONCET, quai Pierre-Scize, 60. Seul dépositaire à Lyon, du ciment Gariel de Vassy. — Travaux hydrauliques, de revêtement et d'ornementation.

CIMENTS, CHAUX, PLATRES, Dalles, Vases, Tuyaux en ciment. Maisons réunies PONT, OLLION, NICOLET, à Grenoble. THORRAND et C^ie^, à Voreppe, près Genoble. *Agence de Lyon.* Entrepôts et bureaux : 43, quai Pierre-Scize, M. GILLET, représentant.

SOCIÉTÉ DES CIMENTS DE VALBONNAIS. PELLOUX Père et Fils et C^ie^. Grenoble. Ciment à prise lente.
Maison à Lyon, place Grollier, 3, et quai de la Charité.

PERRIN ET C^ie^, rue de la Part-Dieu, 6, Lyon. — Chaux hydraulique et Ciment du Haut-Rhône. — Ciment prompt de Grenoble et de Vassy. — Tufs. Pierres à bâtir et moellons.

JOUD, route de Grenoble, 103.— Ciment, Chaux, Plâtre, Tuyaux de poteries, Fournitures pour Bâtiments.

PEYRISSAC, 112, avenue de Saxe, Lyon. — Entrepôt de Carrières de Marseille et Salerne. — Céramique Cateau et Maubeuge. — Placage en faïence (Ouvriers pour la pose.)

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. — Plâtres. — Chaux hydrauliques et Ciments. — Tuiles en verre. — Châssis en fonte vitrés. — Carreaux de Verdun.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ET UNIQUE DES CIMENTS DE LA PORTE DE FRANCE.
PIERRE HENRY, quai Pierre-Scize, 15, Lyon. — Seul dépositaire pour tout le département du Rhône. *Chaux, Ciments* et *Plâtres* de toutes provenances. Boites : rue de la Bourse, 49, et place des Terreaux, 6.

CHAVERNOT, applicateur de bithume en tous genres. — Rue de la Thibandière, 22, à Lyon.

ARDOISES, TUILES, BRIQUES & POTERIE

NANN (CH.) rue Marseille, 4 et 6. Seul dépôt de Tuiles et Carreaux de Bourgogne, de Perrusson, fabricant. (Exposition 1878, médaille d'or, la plus haute récompense.) — Spécialité de Rustique Tyrolien.

ARDOISES, DALLES ARDOISES ET CARREAUX CÉRAMIQUES. GUICHARD père et Fils, chemin de Serin, 3. Lyon.— Représentants de la commission des Ardoisières d'Angers et seuls concessionnaires pour les départements du Rhône et de l'Ain, de la manufacture de carrelage céramiques de P. CHARNOZ et C^ie^ de Paray-le-Monial.

PAVÉS D'ÉCHANTLLONS en granit, extraction, fourniture et pose. Donnant une économie sérieuse et provenance garantie. — Deux mentions honorables aux expositions de Lyon.
Fournitures spéciales de pierres de grès résistant aux acides. *CHATEL, entrepreneur à Taluyers (Rhône).*

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 51, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Tuiles en verre. Châssis en fonte vitrés. Carreaux de Verdun.

FRANÇOIS, ENTREPRISE DE COUVERTURE EN BATIMENT, 11, rue Cuvier, Lyon. — Dépôt de tuiles plates mécaniques de Marseille, Montchanin, système Phox et autres provenances. — Ouvriers spéciaux pour la pose. — Châssis en fonte s'adaptant avec toutes espèces de tuiles.

SERRURERIE ARTISTIQUE

PINAY (J.-B.), constructeur, b. s. g. d. g., rue de Vendôme, 183 (26 médailles). Spécialité pour Parcs et Jardins. Grilles, Barrières, Meubles, Pont, Serres, Orangeries.

S. OLIVIER. Travaux de Serrurerie. Ateliers, rue Servient, 15.

PEINTURE & PLATRERIE

SIMON. 6, rue Thomassin, Lyon. — Boîtes : 25, rue de Sèze et 6, place des Terreaux.

LÉON SABATIER, 18, rue du Souvenir, Lyon-Vaise. — *Fabrique de plâtre.* — Dépôts de plâtre de Paris. Tuiles de Bourgogne, tuiles en verre avec châssis en fonte vitré, carreaux de Verdun, briques, plotets, chaux hydraulique, ciment.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52. — Lyon. — Fabrique de plâtre, entrepôt général des tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments — Tuiles en verre. — Châssis en fonte, vitrés. Carreaux de Verdun. — Bois de chauffage.

PEINTURE ET PLATRERIE en bâtiment. — Décoration en tous genres. — J. GROSSO, 4, quai de la Charité.

BOIS, CHARPENTE & MENUISERIE

A. FABRE. — Menuiserie en tous genres. Rue Dugueslin, Lyon. — Boîte, rue de la République, 9.

MÉCANICIENS-CONSTRUCTEURS

MEUNIER-TILLARD & C^ie^, Grande-Rue de la Guillotière, 94, Lyon. Nouveau moteur à vapeur économique.

PIGUET ET C^ie^, successeurs de A. DUVERGIER, ingénieurs-constructeurs, rue de Saint-Cyr, à Lyon.

SCULPTURE ET DÉCORATION

PASCAL LUCIEN. Monuments Religieux, Bustes, Portraits et décorations d'intérieur en tous genres.— Seul dépositaire à Lyon des Carrières de Chomérac et de Crussac. Atelier : Avenue de Saxe, 183, entre la rue Dunoir et la rue Servient, et entrepôts, rue Barrier, 4.

DOMINIQUE DE DOMINICI. Décoration d'églises et d'appartements. Restauration de tableaux anciens par un nouveau procédé. — Rue de Vendôme, 75, Lyon.

QUINCAILLERIE & OUTILLAGE

MARCHAND (A.) successeur de F. GUITEL, 11, rue Confort, Lyon. — Spécialité d'articles de bâtiments, ordinaires et de luxe, Paratonnerres, Porte-voix et Appareils électriques.

A. FAUGIER, 11, place Perrache, Lyon. Fabrique de Boulons en tous genres. Écrous carrés et à 6 pans, forgés mécaniquement.

VERRES A VITRES

GUITTA FILS, rue de Savoie, 5, Verres à vitres. — Spécialité de Flint-Glass et des Verreries du Nord de toutes dimensions. — Mastics.

GAZ & ECLAIRAGE PUBLIC

BARDOT (P.), rue Duhamel, 8, Lyon. — Manufacture d'Appareils pour *l'éclairage* et le *chauffage par le gaz* — Construction d'Usines à gaz. — Établissement de *canalisations* et *plomberies.*

POCHET (EUG.), avenue de Saxe, 120, Lyon. Fabrique de Réverbères. — Eclairage à forfait et à l'année des Allées, Cours et Escaliers; Balayages et Fermetures d'allées *avec garantie des contraventions.* Entrepôt d'huiles minérales. — F. T. GUIDON, gérant de l'Entreprise.

B. PABIOU, 22, quai de Vaise, Lyon. — Entreprises de Fontainerie, Pompes Installation des Eaux et du Gaz.

VALLIN & C^ie^, Ferblantier-Zingueur, Trav. de Bâtiments. Ornements zinc, cuivre et plomb. Lyon, quai de Vaise, 29.

INDUSTRIES DIVERSES

AU CHINOIS. — PAPIERS PEINTS. Soldes exceptionnels 50 % de rabais, depuis 18 cent. le rouleau. Rue Centrale, 11, entre l'église Saint-Nizier et la rue Dubois.

ASSURANCES contre les Accidents de toute nature. — P. Jumaud, 28, rue Montesquieu, Lyon.

UNION MUTUELLE DES PROPRIÉTAIRES LYONNAIS, rue des Quatre-Chapeaux, 9, à l'entresol. Curages à fond des Fosses au même prix que les Allèges. Exécution rapide des ordres donnés.

MONUMENTS FUNÉRAIRES

ROYBIN. — Taille de pierres et Marbrerie, rue de Marseille, 84.

VACHEZ. — Taille de pierres et Marbrerie, rue de Marseille, 62.

CHAUX, CIMENTS — BOIS DE CHAUFFAGE

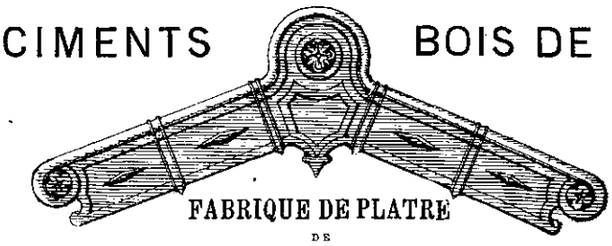

FABRIQUE DE PLATRE
DE
Léon SABATIER

18, rue du Souvenir ; 71, rue de la Pyramide. — Lyon-Vaise

Seul concessionnaire à Lyon des **Produits de la Tuilerie A. DERAIN fils,** de Saint-Jean des Vignes, à Châlon-sur-Saône. Maison fondée en 1610, dont les produits sont très réputés en Bourgogne, pour leur fabrication et pour leur résistance contre la gelée. — **Carreaux de Verdun. — Tuiles en verre. — Châssis en fonte.**

DOCKS & SCIERIES DE LA PART-DIEU
BIÉTRIX AINÉ & Cie
Rue, cité Part-Dieu, 40, LYON

FABRIQUE DE PARQUETS
CHÊNE, NOYER, SAPIN, PIN
PITCHPIN, FRISES, FOUGÈRE, BATON-ROMPU

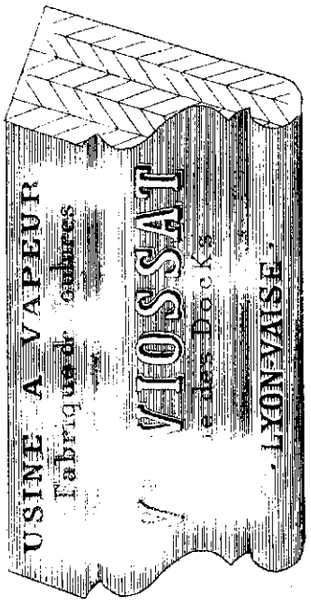

POUR ACHAT ET VENTE
De Propriétés d'Agrément et de Rapport
IMMEUBLES ET TERRAINS A BATIR
Pour Placements de Capitaux et Rentes viagères
S'ADRESSER A LA MAISON DE COMMISSION GÉNÉRALE
THOUBILLON
Successeur de B. Dubost-Ruzand
Rue de la République, 83, Lyon
GRANDES RELATIONS A LYON ET DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS

FABRIQUE
D'ABAT-JOUR
FABRIQUE
DE CHAINES D'ABAT-JOUR

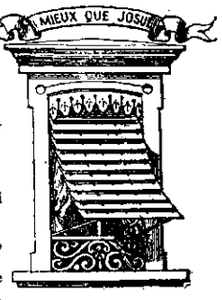

BONNET & VERNAY
Avenue de Saxe, 75
Place du Marché, 21, et quai des Brotteaux, 4

Abat-jour de tous systèmes, perfectionnés et garantis.
Système avec crémaillère en fer pour donner le sombre.
Volets en fer et en bois, pour les garantir des coups de vent. — **Réparation et Fournitures.**

OBTENTION — CESSION — EXPLOITATION
BREVETS
MARQUES DE FABRIQUES
FRANCE
ETRANGER
Lépinette & Rabilloud
Ingénieurs
66 Avenue de Saxe
LYON
MAISON CRÉÉE EN 1856

De 9 à 11 heures Renseignements sur toutes les lois françaises et étrangères. Brevets, Patentes, Dépôts de marques, modèles et dessins de fabrique. Pièces à fournir, Taxes etc.

Recherches des antériorités. Copies de Brevets en vigueur ou déchus, Rapports et Avis motivés pour procédure en contrefaçon etc. — **Études** pratiques des inventions. Dessins et Devis pour la construction des machines, appareils etc. — **Visites d'usines.** Conseils légaux et industriels. — **Envoi** de **Renseignements spéciaux** et **Tarifs.**

BUREAU DES BREVETS D'INVENTION, 66, avenue de Saxe, 66 (près le cours Morand)

110 Médailles & Récompenses
CONSTRUCTION GÉNÉRALE
DES
Machines, Appareils et Engins
servant à la manutention des Fardeaux et des Marchandises
MATÉRIEL COMPLET
POUR ENTREPRENEURS
A. SUC
INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR
50, boulevard de la Villette
PARIS

ATELIER DE CONSTRUCTION
DE SERRURERIE POUR SERRES, CHASSIS DE COUCHES, VÉRANDAS, ENTOURAGES, MARQUISES RAMPES, BARRIÈRES, CIELS-OUVERTS, ETC.
DEVIER jeune, 17, Grande Rue Coste, Lyon-Croix
— CROIX-ROUSSE —

Comptoir commercial de MURE Fils
Place des Pénitents-de-la-Croix, 1, au 2e
RÈGLEMENTS DE COMPTES
Tenue des Livres. Installations économiques d'écritures. Expertises. Leçons particulières
Cabinet de 11 à 2 h. le matin, de 7 à 9 h. du soir

PRODUITS CÉRAMIQUES
SPÉCIALITÉ DE TUYAUX EN TERRE CUITE
Fabrique à la Tour-de-Salvagny (Rhône)
PROST FRÈRES
QUAI DE BONDY, 16, A LYON
SUCCURSALE A SAINT-ÉTIENNE : 22, rue de Roanne
Dépôt de Ciments, Plâtres, Chaux hydrauliques, Briques creuses, Tuiles, etc.

IMPRIMERIE COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, PITRAT
Rue Gentil, 4, à Lyon

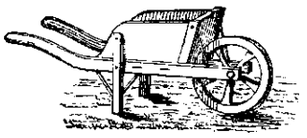

JACQUON

55, Grande-Rue de la Guillotière

ANGLE DE LA RUE SÉBASTIEN-GRYPHE CI-DEVANT DE CHABROL, 14

LYON

MAÇONNERIE
Sceaux, Bayards, Bennes
Pelles, Oiseaux, etc.

PLATRERIE
Marchepieds, Échelles
Échelles doubles.

MATÉRIEL COMPLET POUR ENTREPRENEURS

SOCIÉTÉ
DES
CIMENTS PORTLAND DE VALBONNAIS

Pelloux Père, Fils & Cie

A GRENOBLE

FOURNISSEURS DU GOUVERNEMENT

Médaille d'Or, Exposition universelle, Paris 1878

Représenté à Lyon, par A. FORTIER, place Grôlier, 3

Ciment Portland nos 1 et 2. — Ciment prompt, extra et ordinaire. — Chaux hydrauliques, blutées, de toutes provenances. — Plâtre de Savoie et de Bourgogne. — Fours, Briques, Terre et Dalles réfractaires.

Boîte, place des Terreaux, 6 et rue de la Bourse, 6

VAUDRAY

Bureaux : quai de Vaise, 6, Lyon

CONSTRUCTION ET RÉPARATION
DE
BATEAUX

En tous Genres

CHAUFFAGE & VENTILATION

CALORIFÈRES

Pour grands Établissements publics, Églises, Gares, Châteaux, Hôtels, Usines
Manufactures, Hospices, Maisons d'Écoles, etc., etc.

FOYERS A ÉTAGES, système Michel Perret

BREVETÉ S.G.D.G.

Louis BACHELU, ing., 49, rue de l'Hôtel-de-Ville

LYON

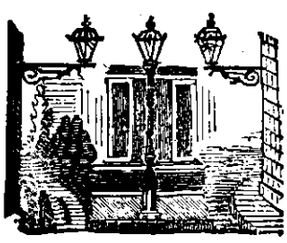

ÉCLAIRAGE PUBLIC
DES
COMMUNES QUI N'ONT PAS DE GAZ
MAISON SPÉCIALE
Tarif-Album sur demande. Éclairage par le Schiste et le Pétrole

J. JANIN Aîné, à **LYON** (Villette)

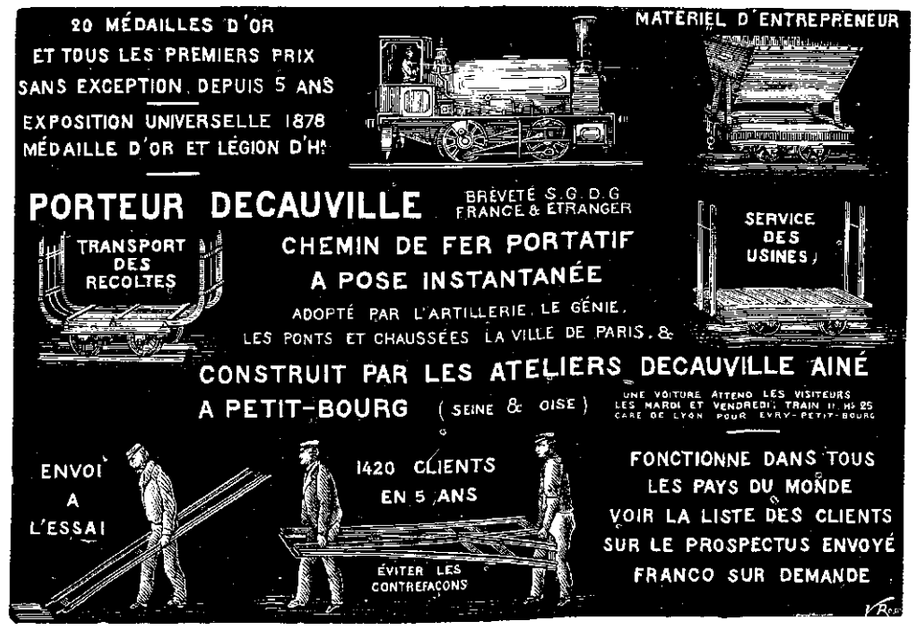

BONNE OCCASION

A vendre une Machine à vapeur avec sa chaudière, un socle en pierre, volant et poulie de renvoi. Force 2 chevaux.

S'adresser chez M. GOURD, rue Dugas-Montbel, 18, Lyon

E. PLON & Cie libraires-éditeurs, rue Garancière, 10, PARIS

LES MAITRES
ORNEMANISTES

DESSINATEURS, PEINTRES, ARCHITECTES, SCULPTEURS ET GRAVEURS

ÉCOLES FRANÇAISE, ITALIENNE, ALLEMANDE & DES PAYS-BAS

Par D. GUILMARD

Auteur de la *Connaissance des Styles de l'Ornementation*

Publication enrichie de 180 planches tirées à part et de nombreuses gravures dans le texte. Paraît par livraisons le premier jeudi de chaque mois, depuis le mois d'avril. Prix de la livraison, **3** fr.

On peut souscrire pour l'ouvrage complet en envoyant 45 fr. à MM. PLON et Cie
10, rue Garancière, Paris

ADMINISTRATION, 8, rue Mulet. — ABONNEMENTS ET ANNONCES, 4, rue Gentil

LA REVUE LYONNAISE

REVUE MENSUELLE

HISTOIRE, BIOGRAPHIE, LITTÉRATURE, PHILOSOPHIE, ARCHÉOLOGIE, SCIENCES ET BEAUX-ARTS

UN AN : 20 FR. — SIX MOIS : 10 FR.

ÉTRANGER LE PORT EN SUS

La **Revue Lyonnaise** succède à la **Revue du Lyonnais**, qui pendant vingt-six ans, fut rédigé par tout ce que Lyon avait d'hommes distingués dans les lettres, les sciences et les arts. La **Revue Lyonnaise** par la variété de ses articles, l'autorité de ses nombreux collaborateurs est digne de recueillir l'héritage de son aînée. Des noms tels que MM. Alphonse Daudet, Xavier Marmier, Allmer, Baudrier, Ferraz-Regnault, Burdeault, Beaune, Lançon, etc., en assure le succès.

GRAVIERS DU RHONE

DRAGUE A VAPEUR

A. FAURE FILS

DÉPOT, quai de la Charité (Bas-Port)

La maison livre sur les chantiers et traite à prix réduits pour les grosses fournitures.

S'adresser au siège social, cours Rambaud, 38
ou au dépôt du quai de la Charité

ANCIENNE MAISON SIMON JEUNE

P. MOIROUX

SUCCESSEUR

Lyon, 11, rue Confort, Lyon

Bronzes pour bâtiments. — Spécialité pour Meubles, Styles anciens et modernes. — Réparation et Remise à neuf de Garnitures en tous genres. — Fonderie et Rachevage.